

9^{ème} CONFÉRENCE de la CHAtO

COMPTE RENDU

6-8 décembre 2006

Dakar, Sénégal

9th EAtHC CONFERENCE

REPORT

6-8 December 2006

Dakar, Senegal





MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
MARINE NATIONALE



Paris, le 15 février 2007
N° 83 SHOM/EG/NP

SERVICE HYDROGRAPHIQUE ET
Océanographique DE LA MARINE

Bureau études générales

Dossier suivi par
ICETA Yves Guillam
☎ : 01 53 66 97 80
Fax : 01 41 74 94 25
E-mail : guillam@shom.fr

~~PROJET DE~~ **RAPPORT DE LA
IX^{ème} CONFÉRENCE DE LA COMMISSION
HYDROGRAPHIQUE DE L'ATLANTIQUE ORIENTAL**

-
I. ACCUEIL

Monsieur Bara Sady, directeur du port de Dakar, accueille les participants et remercie le Service Hydrographique et Océanographique de la Marine (SHOM) et le Bureau Hydrographique International (BHI) d'avoir offert la possibilité au Sénégal d'organiser la conférence à Dakar. C'est en effet une grande première pour les représentants de la Commission Hydrographique de l'Atlantique Oriental (CHAtO) de se réunir dans un pays membre associé et au Sénégal. Le directeur général remercie également tous les représentants des états africains d'être venus si nombreux à Dakar.

Cette réunion, en terre africaine, est aussi l'occasion de sensibiliser les autorités sur l'importance de la sécurité maritime et donc sur l'importance de l'hydrographie ; cette réunion doit également permettre de finaliser les projets de coopération.

Monsieur Djibo Leïty Ka, ministre d'état, ministre de l'économie maritime et des transports maritimes internationaux, honore de sa séance d'ouverture, rappelant que la sécurité maritime est considérée au Sénégal comme un secteur prioritaire, et que la Commission Hydrographique de l'Atlantique Oriental (CHAtO) est l'occasion de créer une dynamique pour la promotion des services hydrographiques nationaux dans tous les pays africains de la région. Après avoir annoncé la mise en service en octobre 2007 d'un nouveau baliseur polyvalent, le ministre a insisté sur les points suivants :

.../...

- la nécessité d'un échancier pour la finalisation du projet CHARMER¹ qui devrait être piloté par l'Organisation Maritime pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (OMAOC),
- la promotion des coopérations techniques sous-régionales à l'instar de la mise en valeur du fleuve Sénégal,
- l'intention du Sénégal d'initier les démarches pour adhérer à l'Organisation Hydrographique Internationale (OHI).

L'ingénieur général Gilles BESSERO, président de la CHAtO, et directeur du SHOM, accueille à son tour les participants, remercie le Sénégal, le directeur général du port de Dakar et le chef de la subdivision des phares et balises pour la lourde tâche de l'organisation de cette conférence.

Le président insiste sur les trois points suivants :

- l'excellente initiative de l'accueil de la conférence par un pays membre associé,
- l'effort nécessaire pour poursuivre le développement des capacités hydrographiques, en dépit de l'aide apportée par les équipes d'experts WAAT (West African Action Team) depuis 2002 et le BHI (séminaire de Trieste),
- le développement économique et l'obligation de transférer vers les services hydrographiques et cartographiques en charge de la tenue à jour des documents, les données issues de levés effectués par des organismes ou sociétés tiers,
- le retard de l'Afrique n'est pas une fatalité, et l'hydrographie comme la cartographie font partie des activités fondamentales pour tout développement durable.

II. ORDRE DU JOUR ET LISTE DES DOCUMENTS (documents EAAtCH9-2C et EAAtCH9-2A)

L'ordre du jour adopté est joint en annexe.

La liste des documents fournis, placés sur le site Internet de l'OHI, est passée en revue. Les discours, les rapports nationaux manquants, et le compte rendu de la conférence avec les décisions seront ajoutés dans les prochaines semaines.

La liste des participants avec leurs coordonnées est également jointe en annexe.

III. RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION HYDROGRAPHIQUE DE L'ATLANTIQUE ORIENTAL (document CHAtO-3A)

Le président de la CHAtO, dressant le bilan, constate que :

- malgré les efforts déployés, le bilan au niveau du développement des capacités reste mitigé et les services de base (information nautique) n'ont guère progressé,
- les recommandations de la 8^{ème} conférence de la CHAtO restent largement d'actualité.

Au vu de ce résultat, le président de la CHAtO fixe une seule priorité : le renforcement des capacités, nécessitant quatre actions :

1. Sensibilisation des autorités à l'importance de l'hydrographie,
2. Remontée des informations nautiques vers le coordonnateur Navarea II et vers les autorités cartographiques,
3. Développement d'une méthodologie pour la mise en place de services hydrographiques,
4. Élaboration d'arrangements bilatéraux.

Ces actions sont elles-mêmes détaillées dans le paragraphe 5 « Conclusions » du rapport.

¹ Coopération Hydrographique Africaine pour des Routes Maritimes Electroniques Rénovées, Cooperation in Hydrography for African Reliable Maritime Electronic Routes

IV. DESIGNATION D'UN VICE PRÉSIDENT

Le Sénégal, organisant la conférence, et étant actuellement un membre associé, le président de la CHAtO rappelle la nécessité de trouver, parmi les membres, un vice président qui deviendra président de la CHAtO à l'issue de la conférence. Cette désignation ne préjuge pas du choix du pays d'accueil de la 10^{ème} conférence.

Après le report demandé par le représentant du Maroc, et compte tenu de l'absence de représentants du Nigeria, pourtant annoncés, l'Espagne accepte d'assurer la vice présidence, malgré de lourdes responsabilités exercées par ailleurs.

V. ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS (document EAAtCH 9-5A)

Un projet de modification visant à permettre à un pays membre associé de recevoir et d'organiser la conférence avait été adressé préalablement. Cette nouvelle possibilité entraîne également le réajustement de certains articles concernant la vice-présidence, cette dernière ne pouvant être exercée que par un pays membre, quelque soit le lieu de la conférence.

Le texte proposé est adopté à l'unanimité (Action CHAtO 9-1). Une version consolidée est jointe en annexe D.

A cette occasion, le président précise que pour devenir membre associé de la CHAtO, il suffit de signer ces statuts.

VI. SUIVI DES ACTIONS DE LA 8^{EME} CHATO (document EAAtCH9-6A)

Le bilan, décision par décision, est examiné.

Comme, déjà indiqué par le président, les actions entreprises démarrent généralement trop lentement, alors que certaines d'entre-elles sont peu onéreuses (transfert d'informations, définition d'organisation).

Il est décidé que les conclusions 1 et 4 deviennent permanentes :

- 1 : communiquer régulièrement à l'OHI toute information utile à la mise à jour de l'état des services hydrographiques (Action CHAtO 9-2),
- 4 : utiliser le questionnaire S-55, puis ce document pour analyser des priorités des levés, puis des besoins (Action CHAtO 9-3).

Par ailleurs, l'utilisation autant que de possible de l'Internet se heurte trop souvent à des renvois des courriels ou à des changements d'adresse non signalés. Pour pallier à ce défaut, toutes les lettres circulaires et textes importants, souvent en français et en anglais, sont désormais placés dans la rubrique de la CHAtO sur le site de l'OHI. Mais cette méthode ne permet pas d'alerter les destinataires de la diffusion d'un nouveau texte.

Enfin, des représentants des services hydrographiques de la France et du Royaume Uni ont effectué chacun une mission de suivi et de conseil dans les pays suivants : Bénin, Cameroun, Togo, Nigeria, Ghana, Sierra Leone, Gambie. Ces missions ont fait l'objet de comptes-rendus particuliers. Ces deux équipes indépendantes ont insisté unanimement sur la nécessité de réaliser ou de consolider les actions de la phase 1 avant toute autre action.

VII. RAPPORT DU BHI (document EAtCH9-6A)

Le capitaine de vaisseau Hugo Gorziglia, directeur du Bureau Hydrographique International (BHI) fait remarquer que le BHI suit très attentivement l'avancement de tous les divers travaux entrepris par cette commission. Alors que l'hydrographie et la cartographie maritime sont à la base du développement économique, il est regrettable de constater que la majorité des pays participants à la CHAtO ne sont pas encore membre de l'OHI, alors qu'ils sont de fait des états maritimes. Puis il examine les principales activités depuis la 8^{ème} CHAtO selon le classement désormais adopté des 5 programmes généraux de l'OHI.

1 Coopération entre les états membres et avec les organisations internationales

Suite à la demande des Nations Unies, l'OHI a été très actif pour accroître le développement des services hydrographiques en particulier des pays les moins développés, tout particulièrement en Afrique (résolutions 59/24 et 60/30, création de la journée mondiale de l'Hydrographie -21 juin-), ainsi donc, les gouvernements ne peuvent ignorer l'importance de la nécessité des services hydrographiques. Parallèlement les liens ont été renforcés, avec :

- l'OMI, notamment pour la mise en œuvre de la nouvelle convention SOLAS²,
- l'UNESCO/COI³ par des programmes communs tel que GEBCO⁴,
- l'AGPAOC⁵, par un arrangement permettant des échanges croisés lors des réunions,
- la FIG⁶, par un arrangement, permettant des échanges croisés avec la commission 4, chargée de l'hydrographie.

2 Développement des capacités

Le BHI a ainsi concentré ses actions selon les axes suivants : les visites techniques, les ateliers techniques, les séminaires techniques, des formations diverses, des participations à des projets. Compte de l'importance de ce programme de développement, ces opérations sont reprises aux points spécifiques de l'ordre du jour.

3 Soutiens techniques et normalisation

Ceci concerne essentiellement les groupes CHRIS⁷, WEND⁸ pour identifier les principales routes maritimes qui doivent être couvertes par des cartes électroniques, SDI⁹ pour les données spatiales. Une nouvelle édition du manuel de l'hydrographie, téléchargeable gratuitement sur le site de l'OHI, est déjà disponible en anglais, en espagnol ; le BHI étudie une traduction en français.

4 Relations publiques et communication

Un effort sans précédent pour améliorer la structure et le contenu du site Internet de l'OHI a été réalisé. Le BHI considère que ceci constitue maintenant le moyen privilégié de communication, tant pour la diffusion des publications que pour les lettres circulaires sans oublier le Rapport Annuel, afin de réduire les frais de diffusion de façon importante.

La création de la journée mondiale de l'hydrographie le 21 juin est également une opportunité à utiliser à tous les niveaux. Le thème : « *Les cartes maritimes électroniques, un élément essentiel pour la sécurité et les activités maritimes* » devrait être pour l'année 2007.

5 Développement de l'Organisation

² Safety of Live At Sea

³ Commission Océanographique Intergouvernementale

⁴ General Bathymetric Chart of the Oceans

⁵ Association de Gestion des Ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre

⁶ Fédération Internationale des Géomètres

⁷ Comité sur les besoins hydrographiques pour les systèmes d'information

⁸ Worlwide Electronic Navigational Chart Data Base

⁹ Spatial Data Infrastructures

Après trois années de travail, l'organisation a été restructurée (des précisions sont données dans la rubrique suivante). Les nouveaux amendements ont été approuvés lors de la 3^{ème} conférence extraordinaire en 2005. Le nouveau protocole a été adressé aux gouvernements des membres pour ratification.

Par ailleurs, la 17^{ème} conférence hydrographique internationale se tiendra à Monaco du 7 au 11 mai 2007. Les pays membres, les pays non membres, et les observateurs de la CHAtO ont déjà été invités. Un volet spécial à ce sujet a été intégré dans le site Internet de l'OHI.

Le capitaine de vaisseau Hugo Gorziglia termine en notant qu'un remarquable travail a été effectué lors de l'établissement du schéma mondial INT. Des moyens techniques excellents existent et des opportunités pour accroître le développement sont disponibles, mais il note également curieusement des absences de réponse aux propositions d'aides. Un meilleur esprit d'équipe, de la patience et de la persévérance sont nécessaires.

Parmi les commentaires, a été noté le besoin de renforcer les liens entre organisations (Action CHAtO 9-4) et le besoin de sensibiliser les autorités gouvernementales (avec une relance trois mois avant des invitations pour la Conférence Hydrographique Internationale à Monaco et pour la journée mondiale de l'hydrographie) (Action CHAtO 9-5). Le président de la CHAtO fixe comme objectif l'adhésion de 8 pays à l'OHI en 2008 et de la presque totalité en 2010 (Action CHAtO 9-6).

VIII. POINT SUR LES TRAVAUX DU GROUPE DE PLANIFICATION STRATEGIQUE DE L'OHI (SPWG) (document EAAtCH 9-8A)

L'IHPT présente le suivi des actions décidées lors de la dernière conférence du SPWG¹⁰.

Le Portugal a représenté la CHAtO dans le groupe de travail sur la planification stratégique. Ce groupe de travail a fait 8 propositions visant à accroître la souplesse et l'efficacité de l'OHI. Elles ont été présentées lors de la 3^{ème} conférence hydrographique internationale extraordinaire en avril 2005. Les documents de base de l'Organisation ont donc été adressés à tous les états membres pour ratification¹¹. Cette profonde réorganisation sera mise en place trois mois après l'approbation par les deux tiers des états membres.

La Conférence sera alors transformée en une Assemblée se réunissant tous les 3 ans, avec un corps intermédiaire, le Conseil, chargé de contrôler et d'orienter le fonctionnement de l'organisation, ainsi que deux comités techniques (services et normes, coopération régionale et interrégionale). Le dispositif est complété par un secrétariat général soutenant les travaux de l'organisation, dirigé par un secrétaire général et deux directeurs (tous trois élus), et par un comité des finances.

Concernant le Conseil, deux tiers des sièges sont réservés aux représentants des commissions régionales, le troisième tiers étant réservé aux représentants des pays possédant le plus d'intérêts hydrographiques¹².

Aussi il est fortement recommandé aux états riverains de rejoindre les commissions hydrographiques régionales afin qu'il soient mieux représentés.

IX POINT SUR LES DEMANDES D'ADHESION A L'OHI (document EAAtCH9-9A)

Lors de la dernière conférence de la CHAtO, l'OHI comptait 73 pays membres. Depuis 3 pays sont devenus membres et 6 autres ont obtenu le soutien des deux tiers. Il reste, à ces derniers, à déposer leur instrument. C'est le cas de la Mauritanie depuis 1991 et la raison est inconnue (Action CHAtO 9-7).

¹⁰ Strategic Planning Working Group

¹¹ Concernant les pays de la CHAtO, le Maroc a déjà ratifié, l'Espagne, la France et le Portugal sont en cours, par contre il n'y a pas de nouvelle en provenance du Nigeria.

¹² Aujourd'hui la situation retenue est celui du tonnage de la flotte marchande

Par ailleurs deux processus sont en cours et concerne le Cameroun et le Sierra Leone.

Le président demande aux représentants des pays de la CHAtO de faire soutenir par leur gouvernement respectif l'adhésion du Cameroun.

Et pour mémoire donc, le ministre de l'économie maritime et des transports maritimes internationaux, a annoncé l'intention du Sénégal d'initier les démarches pour adhérer à l'Organisation Hydrographique Internationale (OHI) (action CHAtO 9-8).

Le capitaine de vaisseau Mike Barritt, vice-président du CBC, sollicite ardemment l'adhésion des pays non encore membre, afin de mieux pouvoir prendre en compte leurs besoins, en particulier des travaux du SPWG.

X COMPTES RENDUS DES COMITÉS de l'OHI « WEND » ET « RENC » (document EAICH9-10A)

Le groupe de travail WEND¹³ vise à coordonner la production et la tenue à jour des ENC au niveau mondial. Le principe fondamental est l'unicité de la donnée de référence ; les pays produisent donc les données dans leurs zones de responsabilité. Cette conception est simple dans son principe, mais suppose une coordination forte pour sa mise en œuvre.

Par ailleurs on note également quelques difficultés d'application pour les petites échelles, résolus par des arrangements entre pays, particulièrement entre les pays producteurs, sont alors nécessaires. Les accords de coopération pour les pays maritimes qui n'ont pas de moyens de production cartographique, sont très importants en raison de leur responsabilité dans leur zone de juridiction (SOLAS).

Concernant la distribution des ENC produites, l'approche se veut pragmatique et les producteurs sont invités à se rapprocher d'un centre régional (RENC). Les principaux centres régionaux de distribution sont Primar Stavanger (présenté par Monsieur Yves Guillam) et IC-ENC (présenté par Monsieur Jeffrey Bryant du service hydrographique du Royaume Uni). A titre indicatif, le prix d'une ENC est sensiblement identique à celui d'une carte papier et la mise à jour automatique est liée à un abonnement.

L'ingénieur en chef Yves Guillam du SHOM insiste sur les points suivants, suite à la 10^{ème} réunion du groupe en septembre 2006 :

- Identifier les principales routes maritimes et surtout celles utilisées par les navires à grande vitesse (Action CHAtO 9-9),
- Déterminer les zones non couvertes par les cartes électroniques (gamme d'échelle), avant le 1^{er} juillet 2008 pour les navires à grande vitesse, et avant le 31 décembre 2010, pour tous les types de navire,
- L'attention du BHI auprès des commissions régionales pour achever cette couverture, en particulier pour les cartes à petite échelle, et pour élaborer un programme de production en adéquation avec les routes prioritaires, avant le 31 décembre 2008 (une des actions en cours consiste à favoriser l'établissement de schémas de cartographie ENC à petite échelle s'appuyant sur les schémas INT déjà établis),
- La prise en compte des conclusions du groupe « Wend » par le programme quinquennal de travail de l'OHI (2008-2012) (Action CHAtO 9-10).

Le Capitaine de Vaisseau Mike Barritt, vice-président du CBC¹⁴, insiste sur la nécessaire remontée de l'information (Etape 1 du développement des capacités) pour le bon déroulement du programme de production des ENC afin qu'elles contiennent des autorités actualisées. Le professeur Blivi (Togo) demande un exemplaire des règles à appliquer pour ces ENC.

¹³ Worldwide Electronic Navigational Chart Data Base

¹⁴ Capacity Building Committee

XI CARTOGRAPHIE INT CHAtINTCHART (documents CHAtO-11B et EAAtCH9-11B)

L'ingénieur en chef Yves Guillam du SHOM, coordonnateur de la zone G, présente la situation générale dont le détail figure dans la lettre circulaire CHAtINCHART et le catalogue (édition Nov 06).

Fin 2006, plus de la moitié des cartes INT prévues sont maintenant publiées comme l'indique le tableau récapitulatif :

	Nombre de cartes INT/ <i>number of INT charts</i>	
	prévues / <i>planned</i>	publiées / <i>published</i>
Petite échelle / <i>small scale</i> (1:3 500 000 - 1:1 000 000)	14	12
Moyenne échelle / <i>medium scale</i> (1:350 000 - 1:150 000)	58	30
Grande échelle / <i>large scale</i> (1:120 000 à 1:7 500)	97	50
Total / <i>Total</i>	169	92

Le catalogue, adressé par la lettre circulaire n° 369 SHOM/EG/NP du 6 novembre 2006, sera diffusé à jour en tenant compte des remarques dont il aura fait l'objet de la part des participants à cette conférence.

Concernant la demande du Maroc de voir porter au catalogue CHAtINTCHART la carte espagnole 445 pour compléter la couverture INT de Gibraltar et incluant le port de Tanger Med, il a été convenu d'une concertation entre l'Espagne et le Maroc, avec l'aide éventuelle de la France, avant mars 2007. Dans un deuxième temps la proposition, après avis du CSPCWG¹⁵, serait soumise à la prochaine conférence de la CHMMN à l'été 2007 (Action CHAtO 9-11).

Par ailleurs, suite à l'arrêt de 4 cartes espagnoles concernant le Golfe de Guinée, la France et le Portugal ont convenu de se concerter pour la révision du schéma INT (Action CHAtO 9-12).

Enfin l'attention est attirée sur la nécessité d'effectuer des nouveaux levés, lors de publication de cartes à grande échelle.

XII PRODUCTIONS DES ENC (document EAAtCH9-12A)

L'ingénieur en chef Yves Guillam du SHOM, précise qu'il convient de réviser les schémas 1 (vue d'ensemble) et 2 (générale) approuvés lors de 8^{ème} CHAtO, afin de prendre en compte les ENC produites par le Portugal. Des nouveaux schémas sont proposés et l'accord de principe obtenu en séance ; des finalisations sur les limites précises des cellules et des données devront être recherchées au niveau technique, en concertation avec la CHMMN (Action CHAtO 9-13).

¹⁵ Chart Standardization and Paper Chart Working Group

XIII DIFFUSION DES AVIS AUX NAVIGATEURS DANS LA ZONE NAVAREA II (document EAAtCH9-13 A)

Le capitaine de vaisseau Dominique Baggio du SHOM fait un point de situation des renseignements de sécurité maritime adressés au coordinateur NAVAREA II depuis la première visite de l'équipe WAAT dans les différents pays africains de la CHAtO. (tableau figurant au paragraphe 4 du rapport national français : CHAtO9-15A rev 1).

Excepté le Maroc, les autres pays adressent fort peu d'informations.

Aucune proposition de corrections aux Instructions Nautiques n'a été proposée par les autorités étatiques. Ce bilan est extrêmement préoccupant, et il est difficile, pour le coordinateur NAVAREA II, d'en connaître la ou les causes, car ce transfert d'informations ne nécessite qu'un fax ou Internet. Il est décidé d'établir des relations périodiques entre le coordonnateur NAVAREA II et les autorités pour vérifier que la liaison est toujours établie (Action CHAtO 9-14).

L'ingénieur en chef Yves Guillam du SHOM fait un point de situation sur les nouvelles implantations et projets de stations NAVTEX (Action CHAtO 9-15).

La station de São Vicente est opérationnelle depuis août 2006. Le projet d'une station à Dakar (marine marchande en charge du projet) et celui attendu à Nouadhibou doivent être élaborés en concertation avec les autorités espagnoles (station de Las Palmas) et cap verdiennes afin d'éviter les interférences possibles.

Par ailleurs un projet serait envisagé au Cameroun (plusieurs organismes impliqués)

En conclusion il est demandé aux représentants des pays concernés d'échanger les coordonnées des responsables respectifs de ces projets afin de faciliter la coordination (Action CHAtO 9-16).

XIV PUBLICATION S-55 (document EAAtCH9-14A)

Le Capitaine de Vaisseau Mike Barritt, coordonnateur de la révision du S-55, attire l'attention sur la tenue à jour par les pays riverains, de ce document. L'OMI et l'OHI prennent leurs décisions, orientent leurs travaux, organisent des visites techniques en fonctions des données fournies. Or seulement 19% des données de la zone de la CHAtO ont été réactualisées ces douze derniers mois. Il convient également de rappeler l'importance de la remontée des informations, car elles font partie des responsabilités gouvernementales, et les autorités pourraient être saisies en cas d'accident. Les organisations régionales telles l'AGPAOC et l'OMAOOC ont un rôle important à jouer en ce sens.

En conclusion, le président de la CHAtO demande d'élaborer un tableau précisant les responsabilités des états et des modalités pratiques pour les mises à jour du S-55 (ref Action CHAtO 9-3).

XV. RAPPORTS NATIONAUX (document EAAtCH 9-15x)

Les points principaux mis en exergue par les pays sont les suivants.

XV.1 Rapports des membres associés

Bénin (EAAtCH9-15L) : en raison de l'ensablement de plus en plus important, des levés ont été programmés tous les deux mois. Un ministère chargé entre autre de la lutte contre l'érosion côtière vient d'être créé. Le port a repris la diffusion des informations nautiques sur le port de Cotonou ; le port a obtenu un financement pour une station océanographique. Le projet d'arrêté portant création du comité national reste à finaliser et à être signé. Les besoins en formation sont également mentionnés dont l'une concerne des aides hydrographes en relation avec d'autres ports africains.

Le SHOM mentionne l'intérêt de cette initiative béninoise, et le BHI, qui suit de très près la création des comités nationaux souhaite recevoir, d'une façon générale, une copie des arrêtés portant création des comités afin que les expériences des uns puissent servir à d'autres (Action CHAtO 9-17).

Cameroun (EAAtCH9-15H) : M Charles René Kontelizo, commandant du port de Douala fait remarquer que ce rapport n'est pas le rapport national du Cameroun, mais uniquement le rapport du port de Douala.

Beaucoup d'organismes camerounais sont impliqués dans les activités maritimes et le port de Douala rencontre beaucoup de difficultés pour mettre en œuvre les recommandations émises par les visites WATT et les conférences de la CHAtO ; le port de Douala souhaite accroître la coopération avec la Guinée Equatoriale.

Le Président de la CHAtO propose l'envoi d'une lettre au ministère des transports pour accélérer la création du comité national (Action CHAtO 9-18) ; il rappelle également que le port de Douala peut faire remonter toute information utile par fax au coordinateur NAVAREA II, l'urgence primant sur la forme. Le BHI demande à être informé des coordonnées des divers organismes camerounais pour la diffusion des rapports.

Côte d'Ivoire : Le port d'Abidjan qui est le correspondant officiel national étant absent, le représentant s'abstient.

Guinée (EAAtCH9-15E) : M. Souleymane BAH mentionne la réhabilitation du balisage du chenal de Conakry en 2005, un levé en 2006 afin de déterminer la nécessité d'un dragage, et le projet de dragage d'entretien du chenal et du bassin portuaire prévu en 2007. Un nouveau quai est à l'étude. La création du comité national est toujours en panne ; les besoins en formation sont jugés prioritaires. Il souhaite également une intervention de la CHAtO par lettre auprès des autorités guinéennes (Action CHAtO 9-18).

Le Capitaine de Vaisseau Mike Barritt, vice-président du CBC, intervient pour souligner l'urgence d'un SAFETY NET¹⁶ dans cette zone, en cohérence avec les pays voisins (Action CHAtO 9-19).

Guinée-Bissau (EAAtCH9-15N) : la visite WAAT en mai 2004 a permis au pouvoir politique de prendre en compte les règles de l'OMI et de l'OHI pour le développement socio-économique du pays ; ainsi la banque mondiale a accepté de financer les projets suivants :

- étude hydrographique du port de Bissau et du chenal de Geba en vue de déterminer les travaux de dragage,
- la réhabilitation de la signalisation maritime,
- l'enlèvement des épaves dans le port et le bassin de manœuvre de Bissau.

Les travaux devraient démarrer au premier trimestre 2007.

Le Capitaine de Vaisseau Mike Barritt, vice-président du CBC, intervient pour demander que l'hydrographie soit prise en compte dans le projet de biodiversité et de protection de l'archipel des Bijagos et insiste pour inclure dans l'ensemble de ces projets les éléments de la Phase 1 pour créer les services hydrographiques ainsi que des liens puissants avec le coordinateur NAVAREA II et service cartographique historique. Il encourage également la coopération sous-régionale.

Le représentant de la Gambie mentionne que son aide au dragage a été suspendue en raison du risque des obstructions et explosifs.

Le représentant du Sénégal s'est déplacé et conseille de demander l'aide d'un cabinet spécialisé en raison de la complexité de la situation.

Le directeur du service hydrographique du Portugal confirme qu'il est disposé à apporter des conseils (Action CHAtO 9-20).

Le directeur du BHI ne peut assurer de financement mais peut apporter son aide pour appuyer les problèmes importants et alerter les bailleurs de fonds.

¹⁶ Appel de Groupe Amélioré

Mauritanie : Monsieur Kané précise qu'il n'est pas le représentant officiel des autorités mauritaniennes, mais uniquement du port de Nouakchott.

Il précise que les autorités mauritaniennes ne disposent pas encore d'un service hydrographique national, mais qu'il en existe un au niveau du port de Nouakchott. Le port a renforcé sa coopération avec le Sénégal, en particulier pour la mise en valeur du bassin du fleuve Sénégal. Par ailleurs un nouveau dragage du port est prévu avec l'aide de la Chine à l'occasion de travaux d'extension du port.

Sénégal (EAtCH9-15M) : Monsieur Mamadou Thioub précise que le Sénégal dispose d'un service hydrographique national, principalement orienté vers l'hydrographie des estuaires et ayant un contrat avec le port de Dakar. Le Sénégal dispose désormais d'un ministre de l'économie maritime et des transports maritimes internationaux et un comité national a été créé (2 réunions) ; le décret ministériel est en cours d'élaboration. Comme annoncé par le ministre, le Sénégal a l'intention d'entamer le processus d'adhésion à l'OHI (ref Action CHAtO 9-8).

Par ailleurs il fait remarquer que le projet de développement du bassin du fleuve du Sénégal a montré tout l'intérêt d'une coopération entre trois pays notamment par l'achat de matériel identique, simplifiant ainsi les aspects logistiques (Action CHAtO 9-21).

XV. 2 Rapports des membres observateurs

Gambie (EAtCH9-15O) :

Le commandant Coker, commandant du port, précise les points suivants :

- il est le point de contact national pour la Gambie
- le projet de création d'une Autorité Maritime, ainsi d'un groupe de travail pour la mise en application des nouvelles mesures maritimes,
- la coopération avec le Sierra Léone en 2005 pour la mise en place de nouvelles bouées,
- les projets d'extension du port de Banjul, et des levés visant la couverture complète de la partie navigable de la rivière,
- le remplacement prévu de cinq bouées,
- l'intérêt pour les propositions de formation d'hydrographie (catégorie B),
- le démarrage d'un contrat en vue de la mise en place d'un système de diffusion de GMDSS,
- les levés effectués en 2006 par un bâtiment de la Royal Navy, aux abords du port de Banjul.

Le représentant de l'UKHO intervient pour mentionner l'intérêt de reprendre les projets de la Gambie en les présentant sous l'égide d'un projet sous-régional.

Ghana :

M. Georges Owusu-Ansah présente les rapports de la « Ghana Ports and Harbours Authority » en insistant sur les travaux d'extension du port de Tema (profondeur le long des quais passant de 8 à 12 mètres). Les levés annuels dans les ports de Tema et de Takoradi ont été effectués (pas de changements significatifs). Un appel d'offre pour un levé par sondeur multifaisceaux a été lancé pour les abords de ces deux ports, qui sont par ailleurs prévus être équipés d'un Système Automatique d'Identification en 2007. Enfin le programme de navigation maritime de l'académie maritime régionale devrait inclure un volet hydrographique.

Le Capitaine de Vaisseau Mike Barritt, vice-président du CBC, fait remarquer les efforts de continuité des autorités ghanéennes pour assurer une représentation du Ghana aux différentes réunions de la CHAtO. Il insiste pour la création rapide d'un comité national et la communication des levés. Par ailleurs il est demandé au représentant du Ghana de transmettre au BHI et à la CHAtO les coordonnées à jour des différents organismes ghanéens impliqués dans l'hydrographie et la sécurité maritime (Action CHAtO 9-2).

Togo (EAtCH9-15I) :

Le professeur Blivi, de l'université de Lomé, présente un rapport très détaillé et structuré. Les points principaux concernent la perspective de création du « comité interministériel de l'hydrographie et de la mer » ; le texte fondateur a été élaboré par les principaux acteurs concernés rassemblés sous le nom de « comité hydrographique national informel » avec la participation importante de la mission de

coopération militaire marine française. Par ailleurs, l'érosion côtière dans la région est à l'origine d'importants travaux d'océanographie menés par le Centre de Gestion Intégrée du Littoral et de l'Environnement. Enfin les coordonnées d'un gazoduc construit en 2005 et situé devant les passes du port de Lomé restent à fournir (Action CHAtO 9-14).

Etats-Unis (NAVOCEANO)

Le représentant n'a pas de présentation spécifique mais indique les possibilités existantes de formations d'Hydrographes catégorie A et B.

L'intervention du représentant de NAVOCEANO est l'occasion de faire un point sur le transfert des données. Le président de la CHAtO rappelle à ce sujet :

- que l'état côtier est maître chez lui et qu'aucun travail ne peut s'effectuer sans son accord (Action CHAtO 9-22),
- qu'il est proposé que toute demande d'autorisation ou accord d'effectuer des levés inclue obligatoirement le transfert des données vers le pays riverain (préciser les coordonnées de l'organisme national et/ou cartographique). L'organisme chargé de la tenue à jour des cartes et des documents nautiques étant servi directement par l'organisme ou la société effectuant les levés soit indirectement par l'organisme national ayant commandé les levés (Action CHAtO 9-23) et propose que toute opération de levés soit communiquée à la CHAtO (Action CHAtO 9-24).

Il rappelle également que si les levés servent à accroître la sécurité au profit de tous les navigateurs du monde entier, d'autres objectifs sont également possibles.

Royaume-Uni (UKHO) (EAAtCH9-15C)

Le représentant de Royaume Uni met en exergue les possibilités de formations (voir le détail dans le rapport national).

XV. 3 Rapports des états membres

Espagne (EAAtCH9-15D)

Le directeur du service hydrographique espagnol a fourni un rapport très complet couvrant la partie espagnole incluse dans la zone de la CHAtO depuis la 8^{ème} conférence de la CHAtO. Il met en relief les points suivants :

- la réorganisation de la marine espagnole, entraînant des restrictions budgétaires pour l'hydrographie.
- Les prochains levés couvrant la ZEE en zone de la Galice
- La dotation du navire « Malaspina » d'un sondeur multifaisceaux pour des profondeurs jusqu'à 5000mètres
- L'édition de 68 nouvelles ENC,
- L'excellente coopération avec le Portugal pour les ENC des zones adjacentes, sans oublier la France,
- L'intégration dans le système de distribution IC-ENC,
- La publication de 32 cartes nationales et/ou INT
- L'annulation de 4 cartes nationales dans le golfe de Guinée et précisant que la zone correspondante est couverte par le Portugal et la France, et que les données ont été transférées.
- L'importance à accorder à l'implantation de stations NAVTEX
- Les possibilités de formations (le Maroc en a déjà bénéficié),
- Et enfin les levés conjoints avec la Marine Royale Marocaine dans le détroit de Gibraltar.

France (EAAtCH9-15A rev.1)

L'Ingénieur Yves Guillam, chef du bureau « Etudes générales » du SHOM, extrait du rapport national les points suivants :

- la transformation du SHOM de « service de la Marine Nationale » en « établissement public à caractère administratif » en 2007.
- La certification ISO 9001 étendue maintenant à l'ensemble des activités du SHOM,
- Les levés effectués à Dakar, dans l'estuaire du Congo, au Gabon, à Cotonou, aux approches de Douala et que toutes les données ont été ou seront transmises aux autorités nationales (revue en cours) (ref Action CHAtO 9-22),
- La mise en service du navire scientifique « Pourquoi pas ? » de 6500 t, partagé avec l'Ifremer,
- Dans la zone de la CHAtO, la production de 23 ENC des côtes de France et de 13 ENC des côtes africaines,
- Les prévisions pour 2007 et 2008 de 11 ENC (2 : Abidjan, 4 : Port Gentil, 5 Douala),
- La production de 9 cartes INT dont 6 concernent les côtes africaines, les prévisions pour 2007 à 2009 concernent Dakar, les côtes du Bénin et du Togo,
- Le besoin de coordination entre les futures implantations de stations Navtex (Cap Vert, Mauritanie, Sénégal) car ceci est une responsabilité du coordinateur NAVAREA II (Action CHAtO 9-16),
- Les formations en hydrographie (voir le site www.shom.fr) et en particulier l'élaboration d'un cours d'aide-hydrographique suite à une demande béninoise, qui est prévue s'effectuer à Cotonou et serait ouverte à d'autres élèves africains,
- Le renforcement de la coopération en matière hydrographique avec le Sénégal et le Maroc par la finalisation d'un arrangement administratif selon les dispositions SOLAS,
- Les lenteurs du projet de définition CHARMER et l'arrêt du programme COASTCHART pour des raisons techniques.

En conclusion, malgré les efforts fournis par les équipes WATT, le bilan des capacités en zone africaine reste très mitigé. Les recommandations concernant la nomination d'un point focal national pour le recueil et la diffusion des informations nautiques, la création d'un comité national, la fiabilisation des moyens de communications (Internet) et la rediffusion de l'information aux différents organismes concernés d'un même pays n'ont pas été suivies d'effet. Une prise de conscience est plus que jamais nécessaire.

Maroc (pas de rapport écrit fourni)

Le service hydrographique, situé à Casablanca, est devenu en 2004 une division à part entière au sein de l'état-major de la Marine Royale.

Ce service souffre d'un problème de financement, non seulement pour organiser une conférence de la CHAtO, mais aussi eu égard à ses responsabilités (longueur des côtes marocaines, trafic dans le détroit de Gibraltar).

Sont à souligner :

- La coopération avec le SHOM sur Tanger Med, sur la cartographie, et l'arrangement bilatéral,
- Les nombreux levés effectués mais la publication des cartes qui ne suit pas,
- Les difficultés rencontrées pour les ENC,
- Le souhait de réviser l'accord de coopération avec les Etats-Unis,
- Le souhait de voir la carte de Tanger Med dans le catalogue de la CHATINTCHART (ref Action CHAtO 9-11).

Portugal

Le Capitaine de corvette Pedro Antunes De Almeida, conseiller auprès du chef de la division hydrographique, met en valeur les points suivants survenus depuis la dernière conférence :

- la mise en service prévue en avril 2007 du nouveau bâtiment hydrographique « Almirante Ggago Countinho », équipé de deux sondeurs multifaisceaux, l'un pour les grands fonds, l'autre pour les eaux côtières,
- les levés qui ont été réalisés plus particulièrement dans des zones spécifiques, les ports et leurs approches,
- l'emploi du bâtiment « D.Carlos Ier » pour le projet d'extension du plateau continental,
- les publications de l'IHPT qui sont maintenant rédigées en portugais et en anglais,

- les cartes électroniques qui sont identiques aux cartes papier en terme de couverture et de contenu (56 ENC sont actuellement distribuées par IC-ENC),
- le projet d'une station NAVTEX sur l'archipel de Madère,
- une visite technique au Cap Vert pour effectuer un point de situation cartographique et hydrographique et élaborer un schéma directeur, dans le cadre de l'accord bilatéral de coopération, ainsi que les levés effectués en 2006 à Porto Grande (São Vicente),
- la formation d'hydrographes étrangers (Catégorie A) dont un du Cap Vert,
- et enfin la mise en œuvre du site Internet du service hydrographique (www.hidrografico.pt).

XVI COMPTE RENDU DU COMITÉ SUR LE DEVELOPPEMENT DES CAPACITES (CBC)

Le capitaine de vaisseau Hugo Gorziglia, directeur du BHI et président du Comité du développement des capacités (CBC¹⁷) rappelle que 14 pays participent à ce comité qui, démarré en novembre 2004, s'est réuni déjà trois fois. Le capitaine de vaisseau Mike Barritt en est le vice-président.

Parmi les nombreux travaux effectués, on trouve :

- une réactualisation de l'opuscule M2 « Les politiques maritimes nationales et les services hydrographiques »,
- un plan de management qui liste tous les besoins émis,
- un programme de travail annuel : liste des travaux prévus pour les années 2005 à 2007, et un programme quinquennal 2008-2012,
- la création d'un fonds de développement,

Ainsi les efforts ont porté sur des visites techniques, des ateliers techniques (le premier a été couplé avec la 8^{ème} CHAtO à Brest en 2004), des séminaires techniques (le premier a eu lieu à Trieste en 2005 pour la formation des présidents de comité national) et des formations.

L'intérêt de ce comité est indéniable et il est fortement recommandé aux membres de la CHAtO de :

- créer prioritairement le comité hydrographique national (Action CHAtO 9-25),
- de hiérarchiser les besoins nationaux et sous-régionaux les plus importants (Action CHAtO 9-26),
- de profiter des organisations régionales pour promouvoir et démarrer les projets hydrographiques,
- saisir les opportunités offertes par l'OHI,
- améliorer les communications avec le BHI.

Après cet exposé, de nombreux représentants interviennent pour demander que le BHI puisse diffuser ses correspondances à toutes les personnes impliquées par l'hydrographie dans un même pays.

Le président de comité rappelle la nécessité d'un point focal national, car la diffusion interne à un pays n'est pas du ressort du BHI, qui a par ailleurs accru la disponibilité des textes sur le site Internet de l'OHI (cependant, il peut être envisagé, sur demande, un traitement cas par cas ; le Cameroun le demande) (Action CHAtO 9-27).

A une intervention du représentant du Bénin concernant l'accessibilité aux fonds du comité de développement, le président précise que les demandes s'effectuent au travers des commissions régionales (ref Action CHAtO 9-26).

XVII SUITES DONNEES A L'ISSUE DES VISITES WATT

Le capitaine de vaisseau (r) Dominique Baggio demande aux représentants des différents pays de ne traiter que les aspects spécifiques WATT, car beaucoup d'actions soit ont été abordées dans les rapports nationaux, soit seront examinées aux points 19 portant sur CHARMER et 21 portant sur les arrangements bilatéraux.

¹⁷ Capacity Building Comitee

La période a essentiellement été marquée par deux visites complémentaires, l'une menée par le service hydrographique du Royaume-Uni fin 2005 au Nigeria, Ghana, Sierra Leone, et Gambie, l'autre par le SHOM au Bénin, Cameroun et Togo.

Ces deux visites conduites indépendamment confortent l'obligation de mener prioritairement les tâches de phase 1 : création d'un point focal national pour le recueil et la diffusion des informations nautiques, création d'un comité national hydrographique et/ou de sécurité maritime, avant d'envisager toute autre action, en particulier celles de la phase 2 (ref Actions CHAtO 9-14 et 9-19).

Par ailleurs le fonctionnement fiable de moyens de communication (Internet, fax) ainsi que la tenue à jour des correspondants restent à améliorer (ref Actions CHAtO 9-2 et 9-14).

A la suite de plusieurs interventions concernant les difficultés de nomination et/ou de création, il est répondu que l'expérience montre que chaque pays trouve sa propre voix pour finaliser ces deux points prioritaires, selon son propre contexte. La Commission de la CHAtO recommande de suivre néanmoins la méthodologie de l'OHI/BHI qui a fait ses preuves. Le représentant des Etats-Unis met l'accent sur la nécessité de bien nommer une personne responsable du recueil des informations au niveau national.

XVIII COMPTE RENDU DU SEMINAIRE DE TRIESTE

Le séminaire de Trieste, placé sous l'égide du comité de développement des capacités, était destiné aux présidents des comités hydrographiques et/ou de sécurité maritime nationaux, ou bien qui assureraient une responsabilité nationale pour le développement des services hydrographiques. Spécialement destiné aux pays de la CHAtO, sur 19 pays invités, seuls 6 ont participé à ce séminaire de 5 jours. 6 modules concernaient les principes fondamentaux dont l'organisation d'un service hydrographique national. Les deux derniers modules concernaient d'une part la situation régionale et ses opportunités et d'autre part les bases du projet CHARMER.

Toutes les présentations qui ont été rassemblées sur CD puis largement diffusées, ont été également placées sur le site Internet de l'OHI. Il convient également de noter la première participation de l'AGPAOC par la venue de Madame Backo, secrétaire général, permettant ainsi de renforcer les liens entre les deux organisations.

XIX. POINTS SUR LES PROJETS «CHARMER» ET «COAST CHART»

Concernant le projet de définition CHARMER, le capitaine de vaisseau Dominique Baggio du SHOM retrace les objectifs, les domaines couverts, l'apport de l'OHI, les responsabilités nationales. Lors du séminaire de Trieste, il a été convenu de constituer trois sous-projets régionaux¹⁸ centrés sur des objectifs spécifiques, et pour l'organisation générale de rechercher l'appui de l'OMAOC en complément de l'AGPAOC, parallèlement à la création des comités nationaux dans les différents pays. La création d'un comité national dans chaque pays apparaît une fois de plus absolument nécessaire pour pouvoir conduire des coopérations sous-régionales. Par ailleurs il est noté qu'un projet analogue, ayant inspiré CHARMER, concernant la zone du canal de Mozambique, piloté par l'AGPAEA¹⁹, a reçu des financements en provenance de la Banque Mondiale/GEF.²⁰

Les diverses propositions émises pour relancer ce projet sont rassemblées en deux décisions menées par le SHOM, en liaison avec les pays riverains :

- poursuivre la promotion de ce projet auprès des organismes internationaux (Action CHAtO 9-28),

¹⁸ Le troisième concernant le golfe de Biafra centré sur la sécurisation des routes maritimes doit être confirmé par les autorités nationales, en raison de leur absence lors du séminaire de Trieste.

¹⁹ Association de Gestion des Ports de l'Afrique de l'Est et Australe, plus connue sous le sigle en anglais PMAESA

²⁰ Global Environment Facility (Fond pour l'Environnement Mondial)

- définir avant fin 2007, l'organisation la plus adaptée pour chaque sous-projet (comprenant la désignation d'un manager) (Action CHAtO 9-29).

Concernant le programme COAST CHART dirigé par l'ESA, l'ingénieur en chef Yves Guillam du SHOM, explique les raisons techniques qui ont amené le SHOM et l'ESA à stopper le projet en août 2006. Ce projet visait à développer un système de mise à jour des cartes marine du Sénégal jusqu'au Congo à partir des images des satellites optique SPOT et radar ENVISAT. Les erreurs constatées lors d'essais concernent le manque de précision, les incohérences concernant le trait de côte, la non détection de banc de sable, des dangers isolés non détectés, une mauvaise restitution des rivières et l'incapacité du radar à restituer correctement les zones anthropiques, aboutissant donc à un trait de côte dangereux pour la navigation.

Le besoin initial étant toujours une nécessité, le programme sera recadré en s'appuyant sur des photographies aériennes concernant des points particulier et en associant les organismes nationaux concernés. Le professeur Blivi (Togo) souhaite pour sa part être associé à ces travaux, qui selon lui, nécessiteraient une coopération bilatérale (Action CHAtO 9-30).

XX. COOPERATIONS AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Intervention du BHI

Le capitaine de vaisseau Hugo Gorziglia, directeur du Bureau Hydrographique International (BHI) détaille certains points déjà abordés dans la rubrique VII.I

En particulier, l'arrangement entre l'OHI et l'AGPAOC, signé en 2005, prévoit :

1. des contacts réguliers entre secrétariats afin d'identifier les points d'intérêts commun et déterminer les modes d'actions conjointes,
2. les échanges des programmes de travaux ainsi que des invitations réciproques aux réunions, en qualité d'observateurs, avec la possibilité d'effectuer des exposés,
3. la possibilité d'organiser conjointement des séminaires, ateliers ou formations,
4. la possibilité d'inviter un représentant de l'autre organisation à des congrès ou conférences.

Concernant la prochaine réunion de l'AGPAOC, qui se tient au Cap Vert en 2006, il est convenu que le Sénégal et la Mauritanie pourront à cette occasion présenter leur projet conjoint en cours de réalisation concernant l'aménagement de la navigabilité du fleuve Sénégal (Action CHAtO 9-31).

Par ailleurs aucun de ces deux pays n'étant actuellement membre de l'OHI, les représentants ont remercié le BHI de pouvoir représenter l'OHI à cette prochaine conférence²¹ (Action CHAtO 9-31).

Intervention du représentant de l'UNESCO/COI

Le docteur Angora Aman, enseignant-chercheur à l'université de Cocody, présente le projet ODINAFRICA (Ocean Data and Information Network for Africa)

Mis en place en 1985, le programme GLOSS (Global Sea-Level Observing System) est coordonné par la Commission Océanographique Intergouvernementale (COI) pour la mise en place de réseau de stations d'observation du niveau de la mer à (échelle globale et régionale, avec comme objectif de fournir des informations essentielles aux programmes de recherche océanographique internationaux, et parmi eux ceux dédiés à l'étude des changements climatiques. GLOSS est aussi concerné par le maintien d'observation des niveaux en des sites où existent des enregistrements historiques de longue durée.

²¹ A l'issue de la conférence, et après avoir obtenu son accord, le BHI a annoncé que l'Espagne, qui assure désormais la présidence de la CHAtO, représenterait l'OHI à cette conférence.

Il est nécessaire de suivre l'évolution du niveau des mers à l'aide de "marégraphes" en de nombreux endroits le long des côtes du monde entier, en particulier au voisinage des zones de forte densité de population en raison des risques d'inondations.

La plupart des 300 stations existantes, sont dans l'hémisphère nord, d'où l'origine d'un plan développement spécifique pour l'Afrique : ODINAFRICA. Le soutien des autorités portuaires et hydrographiques est donc recherché en Afrique. Dans la zone de la CHAtO, des stations viennent d'être installées à Nouakchott, Takoradi, Limbé et Pointe Noire. D'autres sont prévues prochainement au Maroc et au Sénégal et des projets sont envisagés à Abidjan et à Essaouira (Maroc).

Les sites choisis doivent répondre à un certain nombre de critères, examinés lors de visites techniques préalables : sécurisation, stabilité des plateformes, disponibilité de techniciens, continuité historique de relevés. Des formations sont par ailleurs dispensées.

En conclusion, le docteur Angora Aman, souhaite :

- le soutien à tout niveau pour ce programme et en particulier avec les services hydrographiques et les organismes portuaires (Action CHAtO 9-32),
- le renforcement des échanges avec les services hydrographiques et les organismes portuaires.

XXI. POINTS SUR LES ACCORDS BILATERAUX DANS LA ZONE DE LA CHAtO

Un tour de table des pays ayant des responsabilités cartographiques pour effectuer, dans la zone de la CHAtO, un point des arrangements administratifs hydrographiques conformes aux dispositions de la convention SOLAS (Action CHAtO 9-33).

Le service hydrographique français dispose d'arrangements administratifs génériques modulables selon le degré de responsabilité confié et selon le type de coopération souhaitée. Sont en fin de négociation, les arrangements bilatéraux avec le Maroc et de Sénégal. A leur demande, le Bénin et le Togo ont reçu un projet.

Le Portugal a un accord bilatéral avec le Cap vert portant sur les activités maritimes, servant de cadre pour la coopération hydrographique. Cette coopération est très satisfaisante.

Le service hydrographe du Royaume-Uni souhaite la mise en place des arrangements avec les pays de cette zone.

Les Etats-Unis ont des liens privilégiés avec les autorités du Nigeria, mais pas d'accords. Ils ont par ailleurs un accord depuis de nombreuses années avec le Maroc.

Enfin, le représentant du Maroc mentionne la nécessité d'une réactualisation de cet accord afin de parfaire le transfert de données.

XXII. ASSISTANCE, STAGES ET FORMATIONS : POSSIBILITES ET BESOINS

Les possibilités offertes par les différents pays sont évoquées tour à tour : France, Espagne, Portugal, Royaume-Uni, Etats-Unis. Elles concernent essentiellement les cours d'hydrographe catégorie B et A. Cependant de nombreuses formations plus courtes et plus spécifiques existent, au Royaume-Uni notamment. Les représentants des différents pays sont invités à consulter les sites INTERNET des différents services hydrographiques ou écoles et académies.

Le BHI a annoncé également la suspension provisoire des formations à l'Académie Maritime de Trieste, en attendant une nouvelle organisation.

Des solutions provisoires doivent donc être recherchées auprès des Académies Régionales (celle d'Accra à titre d'exemple) (Action CHAtO 9-34). Des contacts ont d'ailleurs été pris par le Directeur du BHI avec cette dernière lors de la conférence de la FIG en mars 2005.

Les besoins des différents pays ont été recueillis. La liste complète figure dans le relevé de décisions (Actions CHAtO 9-35 et 9-36).

Le capitaine de vaisseau Mike Barrit, vice-président du CBC, a fait part de la nécessité de fixer des priorités et à demander de faire connaître si des besoins d'assistance existaient pour achever l'Etape 1. La liste des besoins sera ensuite hiérarchisée selon le canevas du CBC.

XXIII. DIVERS

De nombreux thèmes abordés lors de cette conférence et l'expression des difficultés rencontrées lors de leur examen, ont montré, une fois encore, la nécessité de la tenue à jour des coordonnées (Internet compris) des différents acteurs impliqués dans les activités liées ou connexes à l'Hydrographie et à la Sécurité Maritime. Le BHI, comme la CHAtO, ont redemandé instamment aux participants ces coordonnées. Ceci sera notamment utile pour la diffusion du compte-rendu de la prochaine Conférence Hydrographique Internationale de mai 2007.

Parallèlement, il est demandé aux représentants de faire connaître à ces organismes le site de l'OHI (www.ohi.shom.fr), mis très régulièrement à jour des textes généraux, des activités de l'organisation et de la CHAtO (rubrique « Reg Hyd Comm » / EAthC)

XXIV RELEVES DE DECISIONS

Le relevé des décisions de la 9^{ème} conférence figure en pièce jointe. Ces décisions reprennent celles des précédentes conférences le cas échéant, ou les annulent et les remplacent.

XXV. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE CONFERENCE

Le président de la CHAtO demande que la 10^{ème} conférence se tienne début 2008 et souhaite que cette conférence se tienne en Afrique.

Après le désistement du Bénin, le représentant du Cameroun, rappelant qu'il ne représente que le port de Douala, suggère l'envoi d'une demande officielle.

Le représentant officiel de la Côte d'Ivoire (direction du port d'Abidjan), étant absent, le capitaine de vaisseau Alla Kassi suggère également une demande officielle.

Le Commandant Coker, précisant que la Gambie est appelée à devenir un futur membre associé, souhaite être de retour à Banjoul pour demander à ses autorités.

Monsieur Brahim Kané directeur de la capitainerie du port Nouakchott précise qu'il n'est pas en mesure de se prononcer.

Monsieur Bah rappelle qu'il n'est pas le représentant officiel de la Guinée.

Les autres pays africains étant des pays observateurs, le président de la CHAtO précise donc qu'une demande officielle sera adressée au Cameroun, à la Côte d'Ivoire et à la Gambie.

Si aucun pays membre associé ne pouvait recevoir la 10^{ème} conférence, le soutien d'un pays membre sera recherché. L'Espagne, qui appuie le souhait que cette conférence se passe en terre africaine, se propose de l'accueillir si aucune autre solution n'est possible. Cependant elle attire l'attention sur les difficultés de cumuler les fonctions de présidence et de vice président.

XXVI. CLOTURE ET TRANSFERT DE LA PRESIDENCE

L'ingénieur général Gilles Bessero, prononce une brève allocution de clôture, en remerciant le Sénégal pour la remarquable organisation de la conférence, et en soulignant la participation très active de tous les représentants et leur volonté de refuser la fatalité. Il cite le général de Gaulle, qui savait regarder

au-delà de l'horizon des terriens : « *les ambitions des Etats chercheront à dominer les mers pour en contrôler la sécurité et les ressources* ».

Souhaitant un bon retour à tous les participants, il cède ensuite la présidence de la commission au capitaine de vaisseau Fernando Quiros Cebria , directeur de l'Institut Hydrographique de la Marine²², en lui présentant ses meilleurs vœux pour la durée de son mandat.

En attendant, le président donne déjà rendez-vous à tous pour la 17^{ème} conférence internationale qui se teindra à Monaco du 7 au 11 mai 2007.

Monsieur Bara Sady, directeur général du port de Dakar, remercie tous les participants qui ont été très nombreux, précisant que le port de Dakar a essayé d'être à la hauteur de l'évènement. Cette conférence doit montrer l'importance de l'hydrographie pour la sécurité maritime, impliquant également les acteurs à terre qui fournissent les prévisions. Il termine en remerciant les participants pour les travaux et les décisions prises.

Le directeur du service hydrographique et océanographique de la marine
par ordre, l'ingénieur en chef des études et techniques d'armement Yves Guillam
chef du bureau études générales,

²² Situé à Cadix en Espagne

SOMMAIRE DES ANNEXES

LIST OF ANNEXES

- A :** Relevé de décisions de la 9^{ème} CHAtO.
Adoption of resolutions of the 9th EAtHC.
- B :** **Ordre du jour / Agenda.**
- C :** **Liste des documents / Documents list**
(Disponibles sur le site Internet de l'OHI : www.ohi.shom.fr / *Included on IHO Web site : www.iho.shom.fr*)
- D :** **Nouveaux statuts consolidés de la CHAtO / New updated statutes**
- E :** **Liste des participants et coordonnées / List of participants and references.**
- F :** **Liste des abréviations / List of Abbreviations**

ANNEXE A /ANNEX A

**RELEVÉ DES ACTIONS DE LA 9^{ème} CHAtO /
LIST OF THE ACTIONS OF THE 9th EAthC**

<p>ACTION CHAtO 9-1 : établir une version consolidée des statuts et l'adresser pour signature aux pays observateurs (y compris à tous les correspondants) (afin de devenir membre associé), copie BHI. →FR, avant fin janvier 2007</p>	<p>ACTION EAthC 9-1 : to issue a consolidated version of EAthC statutes, and to propose it to observers (incl. all POCs) for signature (so they can become Associated Members), info IHB. →FR, by end of Jan 2007</p>
<p>ACTION CHAtO 9-2 : communiquer régulièrement au BHI toute information utile à la mise à jour de l'état des capacités hydrographiques, y compris la liste des correspondants pour l'Annuaire de l'OHI. →Permanent, états côtiers non membres OHI</p>	<p>ACTION EAthC 9-2 : to report regularly to IHB all information relevant to updating the status of hydrographic services and capabilities, incl. provision of the list of POCs for IHO Yearbook. →Permanent, non-IHO members coastal states</p>
<p>ACTION CHAtO 9-3 : établir un tableau définissant les responsabilités et les modalités de mises à jour de la S-55 (RSM, levés, cartographie), pour les pays non membres de l'OHI. →Fin juin 07, Président, en liaison avec les pays concernés et les autorités cartographiques</p>	<p>ACTION EAthC 9-3 : to set up a table of national responsibilities (MSI, surveys, charts) in order to update S-55 database for non-IHO MS. →By end of June 07, EAthC Chair, in liaison with non-IHO MS and cartographic authorities</p>
<p>ACTION CHAtO 9-4 : promouvoir la conjugaison des efforts des organisations internationales (AISM, OMI, OHI), pour le développement des capacités, et proposer des améliorations éventuelles aux mécanismes existants. →Juin 07, CBC</p>	<p>ACTION EAthC 9-4 : to promote coordinated support across international organisations (IALA, IMO, IHO) for capacity building, and to suggest improvements to current mechanisms for a better efficiency. →June 07, CBC</p>
<p>ACTION CHAtO 9-5 : relancer l'invitation 2 à 3 mois avant la Conférence Hydrographique Internationale vers les pays observateurs en tenant compte des éventuels correspondants supplémentaires. →Fév. 07, BHI Rappel de la Journée Mondiale de l'Hydrographie (21 juin). →Mi-avril 07, BHI</p>	<p>ACTION EAthC 9-5 : invitation to participate in IHC to be re-sent to observers, 2-3 months prior to the conference, taking into account additional POCs if any. → Feb. 07, IHB Reminder of the World Hydrography Day (June 21). →Mid-April 07, IHB</p>
<p>ACTION CHAtO 9-6 :</p>	<p>ACTION EAthC 9-6 :</p>

<p>vérifier que les demandes d'adhésion à l'OHI sont soutenues. →Tous Etats membres</p> <p>Les pays candidats à l'adhésion à l'OHI doivent conduire parallèlement les démarches diplomatiques envers les Etats membres →Pays concernés</p>	<p>to make sure that IHO applications to become IHO member are supported. →All MS</p> <p>New candidates to IHO should proceed in parallel through diplomatic channels to get approval from MS. →Candidate MS</p>
<p>ACTION CHAtO 9-7 : Invite la Mauritanie à déposer les instruments d'adhésion auprès du gouvernement de la Principauté de Monaco, pour l'adhésion à l'OHI. →dès que possible, Mauritanie.</p>	<p>ACTION EAthC 9-7: to invite Mauritania to deposit their ratification instrument to the Principality of Monaco for accessing IHO. →ASAP, Mauritania.</p>
<p>ACTION CHAtO 9-8 : poursuivre les démarches d'adhésion à l'OHI. →Sénégal</p>	<p>ACTION EAthC 9-8 : to pursue application procedures to become IHO Member. →Senegal</p>
<p>ACTION CHAtO 9-9 : tenir informer le Coordinateur CHATINTCHART (FR), des routes utilisées ou prévues pour les liaisons par les navires à grande vitesse. →Avant fin janvier 07, état néant s'il y a lieu, tous pays</p>	<p>ACTION EAthC 9-9 : to report to CHATINTCHART Coord. (FR) on current or planned high speed crafts routes. →By end of Jan. 07 (Nil if appropriate), All</p>
<p>ACTION CHAtO 9-10 : fournir les éléments de mise à jour du IHO WP 2008-2012 au BHI. →Fin décembre 06, France.</p>	<p>ACTION EAthC 9-10 : to provide IHB with an update to IHO WP 2008-2012. →By end of Dec. 06, France.</p>
<p>ACTION CHAtO 9-11 : proposer au Coordinateur CHATINTCHART, la révision du schéma INT du détroit Gibraltar. →Mars 07, Espagne-Maroc (avec assistance FR) →Proposition à finaliser, en concertation avec le CSPCWG (mai 07), pour une présentation à la 16ème CHMMN (août-sept. 07)</p>	<p>ACTION EAthC 9-11 : to review INT chart scheme in Gibraltar strait, and submit proposal to CHATINTCHART Coord. →March 07, Morocco (with FR assistance-Spain) →Proposal will be examined in liaison with CSPCWG (May 07), then presented at MBSHC 16 (Aug-Sep 07)</p>
<p>ACTION CHAtO 9-12 : mettre à jour le schéma INT du Golfe de Guinée, suite à la suppression des cartes espagnoles. →Mi-2007, France-Portugal</p>	<p>ACTION EAthC 9-12 : to finalize the revision of the INT chart scheme in the Gulf of Guinea, due to the deletion of Spain charts. →Mid-2007, France-Portugal</p>
<p>ACTION CHAtO 9-13 : mettre à jour le schéma ENC UB1 et UB2, zone</p>	<p>ACTION EAthC 9-13 : to update the Region G UB1&UB2 ENC scheme, and to confirm data coverage limits in adjacent cells.</p>

<p>G, et définir les limites précises de la couverture des données avec les cellules adjacentes.</p> <p>→Mi-2007, Espagne-France-Maroc-Portugal,</p>	<p>→Mid-2007, France-Morocco-Portugal-Spain</p>
<p>ACTION CHAtO 9-14 : contrôler périodiquement la liaison avec le Coordinateur NAVAREA II pour la diffusion des informations nautiques (transmission d'un état néant s'il y a lieu, au moins une fois tous les 3 mois).</p> <p>→Tous</p>	<p>ACTION EAthC 9-14 : to liaise with NAVAREA II Coord. for MSI (Nil report requested, at least once every 3 months).</p> <p>→All</p>
<p>ACTION CHAtO 9-15 : proposer des candidats pour suivre les cours de formation de la CDARN²³ pour maîtriser la diffusion des RSM dans le cadre de la phase 1, et informer le Président de la CHAtO. →Pays concernés, en liaison avec CBC via le Président CHAtO.</p>	<p>ACTION EAthC 9-15 : to designate candidates to be trained by CPRNW²⁴ on MSI broadcasting iaw capacity building phase 1, and inform the EAthC Chair.</p> <p>→Coastal states, in liaison with CBC through EAthC Chair.</p>
<p>ACTION CHAtO 9-16 :</p> <p>désigner les correspondants des projets NAVTEX, et instruire en concertation les questions posées par le NAVTEX Panel de l'OMI.</p> <p>→Avant le CDARN/COMSAR, Cameroun-Cap-Vert-Mauritanie-Sénégal</p>	<p>ACTION EAthC 9-16 :</p> <p>to identify all NAVTEX projects POCs, and respond to questions raised by IMO NAVTEX Panel.</p> <p>→By CPRNW/COMSAR, Cameroun-Cap-Vert-Mauritanie-Sénégal</p>
<p>ACTION CHAtO9-17 : communiquer au BHI et au Président de la CHAtO, les textes portant l'organisation et le fonctionnement des comités hydrographiques</p>	<p>ACTION EAthC 9-17 : to provide IHB and EAthC Chair with official documents setting up national hydrographic committees, organisation and general</p>

²³ Commission pour la Diffusion des avertissements Radio de Navigation de l'OHI

²⁴ Commission on Promulgation of Radio Navigational Warnings (IHO)

<p>nationaux. →Permanent, états côtiers non membres OHI</p>	<p>procedures. →Permanent, non IHO members coastal states</p>
<p>ACTION CHAtO9-18 : accompagner la transmission du compte rendu de la 9ème CHAtO, d'une lettre ciblée du président pour appuyer démarches de création de CHN. →Fin mars 07, Président en liaison avec tous pays riverains membres associés et observateurs</p>	<p>ACTION EAthC 9- 18: to send the 9th EAthC report with a dedicated cover letter stressing the importance of setting up national hydrographic committees. →End of March 07, EAthC Chair in liaison with coastal states associated members and observers</p>
<p>ACTION CHAtO 9-19 : pour le volet SMDSM, de la phase 1 du développement des capacités, privilégier en priorité le recours au SafetyNet Coastal Areas, pour les avis côtiers. →Tous</p>	<p>ACTION EAthC 9-19 : with respect to the implementation of GMDSS within capacity building phase 1, to designate SafetyNet Coastal Areas, for coastal warnings, as a matter of highest priority. →All</p>
<p>ACTION CHAtO 9-20: examiner les conditions d'assistance externe afin d'évaluer les offres concernant le projet d'étude hydrographique du port de Bissau et du chenal d'accès puis contrôler leur bonne exécution. →dès que possible, en bilatéral Guinée-Bissau-Portugal</p>	<p>ACTION EAthC 9-20 : to examine how external assistance can be provided to assess hydrographic bids regarding Bissau harbour and approaches, then monitor work when completed. →ASAP, on bilateral basis Guinea-Bissau-Portugal</p>
<p>ACTION CHAtO 9-21 : proposer un article sur l'hydrographie du fleuve Sénégal à l'International Hydrographic Review. →Mi-2007, Sénégal-Mauritanie avec l'assistance du BHI</p>	<p>ACTION EAthC 9-21 : to submit the report on the surveys of the Senegal river for publication in International Hydrographic Review. →Mid-2007, Senegal-Mauritania with IHB assistance</p>
<p>ACTION CHAtO 9-22: vérifier que les organismes nationaux concernés ont accès aux résultats des levés réalisés dans leurs eaux. →Dès que possible, France, autres pays (RU, Etats-Unis).</p>	<p>ACTION EAthC 9-22 : to review the procedures for the transmission of survey data, in order to make sure that relevant national organisations can access the data covering their national waters. →ASAP, France, any other country (UK, USA).</p>
<p>ACTION CHAtO9-23 : prévoir une procédure systématique de communication des résultats des levés effectués</p>	<p>ACTION EAthC 9-23 : to include systematic procedures for the transmission of survey data to cartographic</p>

<p>par des tiers, à l'autorité cartographique concernée, dès l'établissement des autorisations de conduire les levés, ou dans les contrats passés avec sociétés privées, pour permettre tenue à jour, sans délais, des documents nautiques.</p> <p>→Permanent, pays concernés</p>	<p>authorities, in the relevant diplomatic clearances or contracting documents, in order to enable swift updating of nautical documents and charts.</p> <p>→Permanent, All states</p>
<p>ACTION CHAtO9-24 : tenir informer le Président de la CHAtO et les autorités cartographiques des levés réalisés.</p> <p>→Pays réalisant des levés</p>	<p>ACTION EAthC 9-24 : to inform EAthC Chairman, and cartographic authorities when new surveys have been undertaken.</p> <p>→All surveying countries</p>
<p>ACTION CHAtO 9-25: poursuivre la mise en œuvre du schéma de développement des capacités par phases, et solliciter si nécessaire le Président de la CHAtO pour une assistance directe, ou le CBC.</p> <p>→Selon calendriers nationaux, états côtiers</p>	<p>ACTION EAthC 9-25: to continue capacity building development, phase by phase, and on a case by case basis, request assistance of EAthC Chair if needed, or CBC.</p> <p>→In accordance with national processes, coastal states</p>
<p>ACTION CHAtO 9-26 : fournir un tableau analytique des besoins en renforcement des capacités au CBC.</p> <p>→Fin février 07, France.</p>	<p>ACTION EAthC 9-26 : to provide updated detailed requirements spreadsheet to CBC.</p> <p>→By end of Feb. 07, France.</p>
<p>ACTION CHAtO 9-27 :</p> <p>diffuser les correspondances et la documentation relatives au renforcement des capacités à tous les points de contact répertoriés dans l'Annuaire de l'OHI (cf. CHAtO 9-2), dont les autorités portuaires, en rappelant les moyens d'accès à l'information (site Internet de l'OHI, (www.iho.shom.fr).</p> <p>→Permanent, BHI et Président CHAtO</p>	<p>ACTION EAthC 9-27 :</p> <p>to copy all relevant CB letters and documents to IHO Yearbook POCs (see EAthC 9-2), including Port Authorities, and to inform on the possibilities given though IHO Internet access (www.iho.shom.fr).</p> <p>→Permanent, IHB and EAthC Chair</p>
<p>ACTION CHAtO 9-28 : poursuivre la promotion du projet CHARMER auprès des organismes internationaux (OMI, IAPH) et régionaux (OMAO, AGPAOC) et des bailleurs de fonds(Banque Mondiale,...).</p> <p>→Permanent, France en liaison avec pays riverains</p>	<p>ACTION EAthC 9-28 : to continue CHARMER lobbying with international (IMO,IAPH), regional (PMAWC, MOWCA) organisations and donor and funding agencies (World Bank,...).</p> <p>→End 2007, France, in liaison with coastal states.</p>

<p>ACTION CHAtO 9-29 : définir l'organisation la mieux adaptée pour chacun des 3 sous-projets CHARMER (comprenant la désignation d'un manager).</p> <p>→Fin 2007, France, en liaison avec pays concernés.</p>	<p>ACTION EAthC 9-29 : to define the best organisation for each CHARMER sub-projects (incl. designation of local manager).</p> <p>→End 2007, France, in liaison with coastal states.</p>
<p>ACTION CHAtO 9-30 : recadrer le projet d'amélioration de la connaissance du trait de côte de l'Afrique de l'ouest pour les besoins de la cartographie marine et d'autres applications, en s'appuyant sur des levés photoaériens et l'imagerie satellitale et en associant les organismes nationaux concernés.</p> <p>→Permanent, autorités cartographiques régionales en liaison avec les pays riverains.</p>	<p>ACTION EAthC 9-30: to refine the project related to the improvement of Western Africa coastline definition, for nautical charting and other applications, using aerial photography and satellite imagery, with the support of appropriate national organisations.</p> <p>→Permanent, regional carto. authorities in liaison with coastal states.</p>
<p>ACTION CHAtO 9-31 : assurer la représentation de la CHAtO aux réunions de l'AGPAOC en fév. 2007, au Cap Vert, pour rendre en compte les travaux de la 9ème conférence et présenter les résultats des travaux sur le fleuve Sénégal</p> <p>→Fin décembre 06, Président CHAtO en liaison avec Sénégal et Mauritanie, BHI en soutien si nécessaire.</p>	<p>ACTION EAthC 9-31 : to ensure participation in PMAWC meetings in Capo Verde, in Feb. 07, to report on 9th EAthC conf. and give a brief on Senegal river surveys.</p> <p>→By Dec. 06, EAthC Chair in liaison with Senegal and Mauritania, IHB if needed.</p>
<p>ACTION CHAtO 9-32 : identifier les correspondants dans les services portuaires susceptibles de soutenir le projet GLOSS ODINAfrica.</p> <p>→Tous, vers coord. COI (Dct. Aman).</p>	<p>ACTION EAthC 9-32 : to identify POCs in port authorities, who could support GLOSS ODINAfrica project.</p> <p>→All, to IOC Coord. (Dct. Aman).</p>
<p>ACTION CHAtO 9-33 : inviter les états riverains à établir des arrangements officiels avec les autorités cartographiques actuelles de la région, en application de la convention SOLAS Chap V.</p> <p>→Permanent, tous états côtiers concernés</p>	<p>ACTION EAthC 9-33 : to invite coastal states to make official agreements with cartographic authorities of the region, iaw SOLAS Chap V.</p> <p>→Permanent, all coastal states</p>
<p>ACTION CHAtO 9-34 : suite à la suspension des cours à l'AMI de Trieste, poursuivre le développement d'une solution alternative basée sur l'Académie Maritime d'Accra, et tenir informer l'AGPAOC.</p> <p>→Avant juin 07, BHI</p>	<p>ACTION EAthC 9-34 : following up the situation of the Trieste IMA (currently in a stand-by position), to pursue the development of an alternative solution based on the Maritime Academy of Accra, and inform PMAWCA accordingly.</p> <p>→By June 07, IHB</p>
<p>ACTION CHAtO 9-35 : Soutien pour les demandes de formation :</p>	<p>ACTION EAthC 9-35 : Assistance for training</p>

<ul style="list-style-type: none"> - 1 Cat B à transformer en Cat A Hydro (Guinée) - Aide-hydrographe in-situ (Gambie) - 1 Cartographe terrestre à transformer en cartographe marine (Ghana) - 1 Cat A Hydro et 1 Cat B (Sénégal) - 2 Cat A carto, 2 agents en géodésie (Maroc) - Soutien pour la mise en place d'une liaison Internet haut-débit au profit du Togo (port de Lome) - 1 Cat B et 1 agent en géodésie-topographie (Mauritanie) 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Cat B to be upgraded in Cat A Hydro (Guinea) - Basic in-situ training (Gambia) - 1 Topographer to be upgraded in Marine cartographer (Ghana) - 1 Cat A Hydro, 1 Cat B (Senegal) - 2 Cat A Carto, 1 staff in geodesy (Maroc) - Assistance for the provision of highspeed Internet connectivity in Togo (port of Lome) - 1 Cat B, 1 staff in geodesy-topography (Mauritania)
<p>ACTION CHAtO 9-36 : proposer au CBC les actions de développement des capacités selon les priorités décroissantes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien pour les demandes de formation (1 Cat A Bénin, in-situ pour aides-hydrographes Bénin, n Cat B Guinée, remise à niveau Sénégal, 1 Cat B Gambie) - Expertise Guinée-Bissau (cf. CHAtO 9-20) - Soutien pour mise en place d'une liaison Internet haut débit au profit du Cameroun (port de Douala) - Soutien d'actions ciblées du projet CHARMER (assistance pour définition schémas directeurs d'hydrographie) 	<p>ACTION EAthC 9-36 : CBC to consider the following capacity building requests in decreasing order of priority :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assistance for training (1 Cat A Bénin, basic in-situ training in hydrography Bénin, n Cat B Guinea, upgrading Senegal, 1 Cat B Gambia) - Expertise for Guinea-Bissau (see EAthC 9-20) - Assistance for the provision of highspeed Internet connectivity in Cameroun (Douala) - Assistance in support of CHARMER (such as definition of prioritised survey plans)

ANNEXE B / ANNEX B

Ordre du jour de la 9^{ème} conférence de la CHAtO
Agenda of the 9th EAHC conference

N° CHAtO 9	Titre	Matters	Intervenant / Contributor
I. Ouverture – Opening			
1	Accueil Ouverture	<i>Welcoming Opening</i>	Sénégal/SHOM
2	Adoption de l'ordre du jour, des horaires et de la liste des documents	<i>Adoption of the agenda, timetable and list of documentation</i>	SHOM
II. Fonctionnement de la commission - Management of the commission			
3	Rapport du Président de la CHAtO	<i>EAHC Chair's report</i>	SHOM
4	Désignation du vice-président de la commission	<i>Designation of the vice-chair of the commission</i>	SHOM
5	Proposition d'amendements aux statuts de la CHAtO	<i>Proposed amendments to the EAHC statutes</i>	SHOM
6	Suivi des actions de la 8 ^{ème} CHAtO	<i>Follow up of actions since the 8th EAHC</i>	SHOM
III. Activités de l'OHI - IHO Activities			
7	Rapport du BHI : programme de travail de l'OHI	<i>IHB report : IHO working program</i>	BHI/IHB
8	Point sur les travaux du groupe de planification stratégique (SPWG)	<i>Report on works of the strategic planning working group (SPWG)</i>	Portugal
9	Point sur les demandes d'adhésion à l'OHI	<i>Report of entry of new IHO membership</i>	BHI/IHB
10	Comptes rendus du groupe WEND et des RENC	<i>WEND and RENC reports</i>	SHOM/UKHO
IV. Contributions aux services hydrographiques - Provision of hydrographic services			
11	Cartographie INT CHAtINTCHART	<i>INT Cartography CHAtINTCHART</i>	Tous/all
12	Productions d'ENC	<i>ENC production</i>	Tous/all
13	Diffusion des avis aux navigateurs dans la zone NAVAREA II	<i>Promulgation of radionavigational warnings within NAVAREA II area</i>	SHOM
14	Publication S-55	<i>S-55 publication</i>	Vice-président CBC/CBC Vice-Chairman
V. Rapports nationaux - National reports			
15	Rapports nationaux et présentations techniques	<i>National reports and technical presentations</i>	Tous/All
VI. Développement des capacités - Capacity building			

16	Compte rendu sur le développement des capacités (CBC)	<i>Capacity Building Comity (CBC) report</i>	Président CBC/CBC Chairman
17	Suites données à l'issue des visites WATT	<i>WAAT report and following actions</i>	Tous/All
18	Compte rendu du séminaire de Trieste	<i>Trieste Workshop report</i>	SHOM/BHI
19	Points sur les projets CHARMER et COASTCHART ; suite à donner	<i>Reports of CHARMER and COASTCHART projects ; follow up actions</i>	SHOM/tous
20	Coopérations avec les organisations internationales	<i>Co-operation with international organizations</i>	BHI/IHB AGPAOC/PMAWCA OMAOC/MOWCA UNESCO/COI-IOC AISM/IALA Autres/others
21	Points sur les accords bilatéraux dans la zone CHAtO	<i>Status of bilateral arrangements between EAtHC members</i>	SHOM/tous
22	Assistance, stages et formations : possibilités, besoins	<i>Assistance, training and education : offers and needs</i>	SHOM/tous
VII. Clôture - Closing			
23	Questions diverses	<i>Any other business</i>	Tous/All
24	Relevé des décisions	<i>List of decisions</i>	SHOM
25	Date et lieu de la prochaine conférence (et désignation éventuelle du vice-président de la commission)	<i>Date and place of next commission (and designation of the vice-chair of the commission, if needed)</i>	SHOM/tous
26	Clôture et transfert de la présidence	<i>Closing session and transfer of chair</i>	SHOM/Sénégal

ANNEXE C / ANNEX C

Liste des documents 9ème conférence de la CHAtO (mise à jour du 5 janvier 2007)
List of documents of 9th EAtHC conference (updated 5th of January 2007)

CHAtO9-1A	Discours d'ouverture du président de la CHAtO	<i>Opening lecture by the EAtHC Chairman</i>
EAtHC9-2A rev.1	Liste des documents	<i>List of Documents</i>
EAtHC9-2B Rev.1	Liste des participants	<i>List of Participants</i>
EAtHC9-2C	Ordre du jour	<i>Agenda</i>
EAtHC9-2D rev.3	Emploi du temps	<i>Timetable</i>
CHAtO9-3A	Rapport du président de la CHAtO (France)	<i>Report by the Chair of EAtHC (France)</i>
EAtHC9-5A	Modifications proposées aux statuts de la CHAtO (France)	<i>Proposed amendments to the EAtHC statutes (France)</i>
EAtHC9-6A	Liste des actions résultant de la 8e CHAtO, et leur statut (France)	<i>List of Actions from the 8th EAtHC Meeting and Status (France)</i>
EAtHC9-7A	Rapport du BHI	<i>Report from IHB</i>
EAtHC9-8A	Rapport sur les activités du Groupe de l'OHI sur la planification stratégique (Portugal)	<i>Report on activities of the IHO Strategic Planning Working Group (Portugal)</i>
EAtHC9-9A	Rapport sur l'adhésion de nouveaux membres de l'OHI (BHI)	<i>Report on entry of new IHO membership (IHB)</i>
EAtHC9-10A	Rapports sur la WEND et les RENC (France / Royaume-Uni)	<i>WEND and RENC reports (France / UK)</i>
EAtHC9-11A (zip)	Plan de cartographie INT et état de la production, pour la région 'G' (BHI)	<i>INT Chart Scheme and Production Status for Region 'G' (IHB)</i>
CHAtO9-11B	Rapport CHAtINTCHART	<i>CHAtINTCHART Report (SHOM)</i>

EAAtHC9-11B	(SHOM)	
EAAtHC9-12A	Rapport sur l'état de la production des ENC (Royaume-Uni / BHI)	<i>Report on ENC production status (UK / IHB)</i>
CHAtO9-12B	Proposition de modification du schéma ENC à petite échelle (SHOM)	Modification proposition to the small-scale ENC diagram (SHOM)
EAAtHC9-13A	Rapport sur l'état de la diffusion des avis aux navigateurs dans la zone NAVAREA II (France)	<i>Status report on promulgation of radionavigational warnings within NAVAREA II area (France)</i>
EAAtHC9-13B	Document : couverture NAVTEX dans la zone NAVAREA II	<i>Document: NAVTEX coverage in NAVAREA II area</i>
EAAtHC9-14A	Rapport sur l'état de la S-55 (Vice-président du CBC)	<i>Status report on S-55 (CBC Vice-Chair)</i>
CHAtO9-15A rev.1	Rapport national - France	<i>National Report – France</i>
EAAtHC9-15B	Rapport national - Portugal	<i>National Report – Portugal</i>
EAAtHC9-15C	Rapport national - Royaume-Uni	<i>National Report – UK</i>
EAAtHC9-15D	Rapport national - Espagne	<i>National Report – Spain</i>
EAAtHC9-15E	Rapport national - Guinée	<i>National Report – Guinea</i>
EAAtHC9-15F	Rapport national - Maroc	<i>National Report - Morocco</i>
EAAtHC9-15G	Rapport national - Nigéria	<i>National Report - Nigeria</i>
EAAtHC9-15H	Rapport national - Cameroun	<i>National Report - Cameroon</i>
EAAtHC9-15I	Rapport national - Togo	<i>National Report - Togo</i>
EAAtHC9-15J	Rapport national - Guinée Equatoriale	<i>National Report - Equatorial Guinea</i>
EAAtHC9-15K	Rapport national - Côte d'Ivoire	<i>National Report - Côte d'Ivoire</i>
EAAtHC9-15L	Rapport national - Bénin	<i>National Report - Benin</i>
EAAtHC9-15M	Rapport national - Sénégal	<i>National Report - Senegal</i>

<u>EAtHC9-15N</u>	Rapport national - Guinée Bissau	<i>National Report - Guinea Bissao</i>
<u>EAtHC9-16A</u>	Rapport du CBC (Président du CBC)	<i>CBC report (CBC Chair)</i>
<u>EAtHC9-18A</u>	Rapport sur le Séminaire de Trieste (France / BHI)	<i>Trieste seminar report (France / IHB)</i>
<u>EAtHC9-19A1</u>	Rapport sur le projet COASTCHART (France)	<i>Report on COASTCHART project (France)</i>
<u>EAtHC9-19A2</u>	Document sur le projet COASTCHART (France)	<i>Document on COASTCHART project (France)</i>
<u>EAtHC9-19B</u>	Rapport sur le projet CHARMER (France)	<i>Report on CHARMER project (France)</i>
<u>EAtHC9-20A</u>	Rapport sur la coopération avec le PMAWCA (BHI)	<i>Report on cooperation with PMAWCA (IHB)</i>
<u>EAtHC9-20B</u>	Projet GLOSS/ODINAFRICA (UNESCO/COI)	<i>GLOSS/ORDINAFRICA (UNESCO/ICO)</i>
CHAtO9-21A	Discours de clôture du président de la CHAtO	<i>Ending lecture by the EAtHC Chairman</i>

Erreur ! Nom de propriété de document inconnu.

ANNEXE D / ANNEX D
Nouveaux statuts consolidés de la CHAtO
New updated statutes of EAHC

**STATUTES OF THE EASTERN ATLANTIC
HYDROGRAPHIC COMMISSION
UPDATED DURING THE 9th CONFERENCE
in December 2006**

**STATUTS DE LA COMMISSION
HYDROGRAPHIQUE DE L'ATLANTIQUE
ORIENTAL
MIS A JOUR LORS DE LA 9^{ème}
CONFERENCE en décembre 2006**

Article 1

a. The Eastern Atlantic Hydrographic Commission (hereinafter referred to as "The Commission") is established in conformity with Administrative Resolution T1.2 of the International Hydrographic Organization (IHO) and Decision n° 26 of the XIIth International Hydrographic Conference. Members of the Commission shall be the countries bordering the Eastern Atlantic included in NAVAREA – II (from 48°27 North to 6° South) who are Members of the IHO and whose representatives are signatories to the present Statutes.

b. The countries bordering the Eastern Atlantic included in NAVAREA II who are not members of the IHO but who wish to cooperate in the work of the Commission, and whose representatives are signatories to the present Statutes, may become Associate Members. They are represented by their national authorities responsible for hydrography and/or navigation.

c. Associate Members shall have the same rights and obligations as the Members of the Commission, except as provided for in the present Statutes.

a. La Commission Hydrographique de l'Atlantique Oriental (ci-après dénommée "la Commission") est constituée conformément à la Résolution Administrative T1.2 de l'Organisation Hydrographique Internationale (OHI) et à la Décision n° 26 de la XII^{ème} Conférence Hydrographique Internationale. Les Membres de la Commission sont les pays riverains de l'Atlantique Oriental appartenant à NAVAREA II (de 48°27' Nord à 6° Sud) Membres de l'OHI et dont les représentants sont signataires des présents Statuts.

b. Les pays riverains de l'Atlantique Oriental appartenant à NAVAREA II non Membres de l'OHI qui souhaitent coopérer aux activités de la Commission, et dont les représentants sont signataires des présents Statuts, peuvent devenir Membres Associés. Ils sont représentés par leurs autorités nationales responsables de l'hydrographie et/ou de la navigation.

c. Les Membres Associés ont les mêmes droits et obligations que les Membres de la Commission, à l'exception de ce qui est prévu dans les présents Statuts.

Article 2

The aims of the Commission, which is an integrant par of the IHO, shall be :

a. To promote technical cooperation in the domain of hydrographic surveying, marine cartography, and nautical information.

La Commission, partie intégrante de l'OHI, a pour vocation :

a. De promouvoir la coopération technique en matière de levé hydrographique, de cartographie marine et d'information nautique ;

b. To examine the implications, in its area of interest, of matters of general interest with which the IHO is concerned, avoiding any interference with the prerogatives of the International Hydrographic Bureau (IHB) and of any other commission set up by the IHO.

c. To simulate all bordering countries to widen hydrographic activity in the area and to encourage them to seek technical advice and assistance from the IHB in establishing and strengthening their hydrographic capabilities.

d. To facilitate the exchange of information concerning surveys, research or scientific and technical developments, to aid in the planning and organization of hydrographic activities in the widest sense of the term, but without interference in the national responsibilities of each Hydrographic Office.

e. To carry out certain studies as an IHO Working Group when considered appropriate.

b. D'examiner, dans sa zone de compétence, les implications des affaires d'intérêt général traitées par l'OHI, en évitant toute ingérence dans les attributions du Bureau Hydrographique International (BHI) et de toute autre commission instituée par l'OHI ;

c. D'inciter tous les pays riverains à accroître leurs activités hydrographiques dans la région et de les encourager à rechercher les conseils et l'assistance techniques du BHI dans l'établissement ou le renforcement de leurs capacités hydrographiques ;

d. De faciliter l'échange d'informations relatives aux levés, recherches et applications scientifiques et techniques, et d'aider à la planification et à l'organisation des activités hydrographiques dans le sens le plus large du terme, sans ingérence dans les responsabilités nationales de chaque Service Hydrographique ;

e. D'exécuter certaines études en qualité de Groupe de travail de l'OHI, si cela est jugé nécessaire.

Article 3

Members and Associates Members forming the Commission undertake to participate, of their own free will, on all possible occasions – whether in the form of advice or of assistance – in those hydrographic programmes requiring concerted action, but without prejudice to, or interference with, their national activities.

Les Membres et les Membres Associés de la Commission s'engagent à participer de plein gré – que ce soit sous forme de conseils ou d'assistance – aux programmes hydrographiques qui requièrent une activité concertée, toutes les fois que cela s'avère possible sans créer d'ingérence dans leurs activités nationales ni leur porter gêne.

Article 4

The Commission shall meet in plenary Conference in the country of one of its Members or Associate Members, at least twice between two successive ordinary International Hydrographic Conferences.

La Commission se réunit en Conférence plénière dans le pays de l'un de ses Membres ou Membres Associés au moins deux fois entre deux Conférences Hydrographiques Internationales ordinaires successives.

Article 5

a. At the end of each Conference, the Members or Associate Members desirous of hosting the

a. A la fin de chaque Conférence, les Membres ou Membres Associés qui désirent

following conference shall put forward their candidatures. Priority shall be given first of all to the Members over Associate Members, secondly to a country which has not yet hosted a Conference or to the one which did so the longest time ago.

b. Members and Associate Members shall be represented at Conference by heads of Hydrographic Services or, if they do not exist, by the heads of national authorities responsible for hydrography and/or navigation.

They may also be accompanied by technical advisers or experts in the maritime field but it is most desirable that their number be kept to a minimum.

c. The Commission may set up small committees of Members and Associate Members interested in particular projects with the object of examining and executing such projects.

d. An invitation to attend the Conference shall invariably be addressed to the Directing Committee of the International Hydrographic Bureau.

e. The presence of two-thirds (2/3) of the Members of the Commission shall constitute a quorum.

f. Countries bordering the Eastern Atlantic, who are not Members or Associate Members of the Commission shall be invited to send representatives to attend its meetings as observers. The observers may take part in the discussions.

accueillir la Conférence suivante présentent leur candidature. La priorité est donnée en premier lieu aux Membres par rapport aux Membres Associés, en second lieu au pays qui n'a pas encore accueilli la Conférence, ou qui l'a accueillie à la date la plus ancienne.

b. Les Membres et les Membres Associés sont représentés aux Conférences par les Directeurs des Services Hydrographiques ou, pour les pays qui n'ont pas de Services Hydrographiques, par les chefs des autorités nationales responsables de l'hydrographie et/ou de la navigation.

Ces représentants peuvent se faire accompagner par des conseillers techniques ou des experts dans le domaine maritime, mais il est souhaitable que le nombre de ceux-ci soit réduit au minimum.

c. La Commission peut instituer, pour l'examen et l'exécution de certains projets particuliers, des comités restreints de Membres et de Membres Associés intéressés par ces projets.

d. Une invitation à assister à la Conférence sera toujours envoyée au Comité de Direction du Bureau Hydrographique International.

e. La présence des deux tiers (2/3) des Membres de la Commission constitue le quorum.

f. Les pays riverains de l'Atlantique Oriental qui ne sont pas Membres ou Membres Associés de la Commission seront invités à envoyer des représentants pour assister aux réunions en qualité d'observateurs. Les observateurs peuvent prendre part aux discussions.

Article 6

a. The Conferences of the Commission are conducted by the Chairman.
If the Conference is hosted by a Member country, the representative of the country in which the Conference takes place shall be its Vice-Chairman.
If the Conference is hosted by an Associate Member country, a Vice-Chairman is elected among the Members.
At the conclusion of the Conference he shall

a. Les Conférences de la Commission sont dirigées par le Président.
Si la conférence se tient dans un pays Membre, le représentant du pays où siège la Conférence remplit les fonctions de Vice-Président.
Si la Conférence se tient dans un pays Membre associé, un Vice-Président est élu parmi les pays Membres.
A la clôture de la Conférence, le Vice-Président

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>become Chairman and remain in office until the end of next Conference.</p> | <p>devient Président et remplit cette fonction jusqu'à la fin de la Conférence suivante.</p> |
| <p>b. In the interval between two Conferences, the Chairman shall provide the Secretariat for the Commission regarding all questions to be dealt with by correspondence.</p> | <p>b. Dans l'intervalle séparant deux conférences, le Président assure le Secrétariat de la Commission pour toutes les questions à traiter par correspondance.</p> |
| <p>c. The country hosting a Conference, should it be a Member or an Associate Member, shall be responsible for the organization of the Conference.</p> | <p>c. Le pays accueillant la Conférence, qu'il soit Membre ou Membre Associé, est responsable de l'organisation de la Conférence.</p> |

Article 7

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>If the Chairman, or the Vice-Chairman is unable to officiate, he shall be replaced by his successor or his deputy in his office.</p> | <p>Si le Président ou le Vice-Président ne peuvent pas s'acquitter de leurs fonctions, ils sont remplacés par leur successeur, ou leur adjoint, au sein de leur service.</p> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Article 8

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>a. Decisions can only be made by consensus of the Members and Associate Members. At the end of the Conference, the Chairman shall read the text of the decisions taken during the Conference. All decisions become operative immediately after the Conference.</p> | <p>a. Les décisions seront obtenues seulement par consensus des Membres et Membres Associés. A la fin de la Conférence, le Président lit le texte de toutes les décisions prises au cours de la Conférence. Toutes les décisions entrent en vigueur dès la fin de la Conférence.</p> |
| <p>b. The new Chairman shall dispatch within one month of the close of the Conference two copies of the Summary Report of the Conference to each of the Members and Associate Members. They shall return a signed copy within one month of its receipt. Any objections shall be settled by correspondence.</p> | <p>b. Dans un délai d'un mois après la clôture de la Conférence, le nouveau président envoie deux exemplaires du compte rendu sommaire de la Conférence à chacun des Membres et Membres Associés. Ces derniers doivent renvoyer un exemplaire signé dans un délai d'un mois après réception. Tout différend est réglé par correspondance.</p> |

Article 9

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>a. Proposals to be included in the Agenda of a Conference must be sent to the Chairman at least four months before the date fixed for the opening of the Conference.</p> | <p>a. Les Propositions à inclure dans l'ordre du jour d'une Conférence doivent être envoyées au Président avec copie au Vice-Président au moins quatre mois avant la date fixée pour l'ouverture de la Conférence.</p> |
| <p>b. The Chairman shall prepare the provisional Agenda and List of Participants in consultation with the Vice-Chairman and forward them to the Members and Associate Members at least eight</p> | <p>b. Le Président prépare l'Ordre du jour provisoire et la liste des Participants après consultation du Vice-Président, et les envoie aux Membres et Membres Associés au moins huit</p> |

weeks before the opening of the Conference. One of the items of the Agenda shall be the Chairman's report on the activities of the Commission since the last Conference.

semaines avant l'ouverture de la Conférence. Un des points de l'ordre du jour est le compte rendu présenté par le Président, des activités de la Commission depuis la Conférence précédente.

Article 10

- a. The Agenda shall be adopted by the Commission at the beginning of each Conference.
- a. L'Ordre du jour est adopté par la Commission à l'ouverture de chaque Conférence.
- b. The Commission may modify in the course of the Conference the order in which Agenda items are to be discussed.
- b. Au cours de la Conférence, la Commission peut modifier l'ordre de discussion des divers points de l'ordre du jour.

Article 11

- a. The Chairman may call a meeting of the Commission when its representatives are assembled for an International Hydrographic Conference.
- a. Le Président peut convoquer une réunion extraordinaire de la Commission lorsque leurs représentants assistent à une Conférence Hydrographique Internationale.
- b. In the case of urgent matters which cannot be treated by correspondence and which cannot be postponed until the next Conference of the Commission, the Chairman, with the agreement of the Vice-Chairman and having considered the opinion of the Members and the Associate Members, shall convene an Extraordinary Meeting, to be held in the country of the next Conference or the place considered most appropriate.
- b. Dans le cas de questions urgentes qui ne peuvent être traitées par correspondance ni différées jusqu'à la Conférence suivante, le Président, avec l'accord du Vice-Président et après avoir pris connaissance de l'opinion des Membres et des Membres Associés convoque une Réunion Extraordinaire qui se tient dans le pays désigné pour accueillir la prochaine Conférence ou dans le lieu jugé le plus approprié.
- c. The provisions of Article 6 are not applicable to the meetings defined in paragraphs a. and b. above, which shall be organized and presided over by the Chairman, who will remain after the meeting has concluded.
- c. Les dispositions de l'Article 6 ne s'appliquent pas aux réunions définies aux paragraphes a. et b. ci-dessus. Leur organisation et leur direction sont laissées à la diligence du Président qui conserve ses fonctions après la clôture de la réunion.
- d. The Chairman with the agreement of the Vice-Chairman may invite Adjacent Hydrographic Commissions to send one representative to attend the Conferences or Extraordinary Meetings as observer.
- d. Le Président en accord avec le Vice-Président peut inviter les Commissions Hydrographiques des Zones adjacentes à envoyer un représentant pour assister aux Conférences ou aux Réunions Extraordinaires en qualité d'observateur.
- e. The Chairman with the agreement of the Vice-Chairman may also invite experts of countries who are not Members or Associate Members of the Commission, to attend the Conferences or
- e. Le Président en accord avec le Vice-Président peut également inviter des experts des pays qui ne sont ni Membres ni Membres Associés de la Commission à assister aux Conférences ou

Extraordinary Meetings as observers.

aux Réunions Extraordinaires en qualité d'observateurs.

f. When these meetings do not include all Members and Associate Members, the decisions reached shall be deported by correspondence to those not present and to the next Conference.

f. Lorsque ces réunions ne rassemblent pas la totalité des Membres et des Membres Associés, les décisions prises sont communiquées par correspondance aux Membres et Membres Associés absents et sont également présentées au cours de la Conférence suivante.

Article 12

Travelling and hotel expenses of delegate shall defrayed by their respective countries.

Les frais de voyage et d'hébergement des délégués sont à la charge de leurs pays respectifs.

Article 13

Members and Associate Members of the Commission may propose amendments to the present Statutes. These amendments to the present Statutes. The amendments shall be discussed at a Conference and the decisions, which must be approved by a two-thirds (2/3) majority of the Members of the Commission, will be included in the report of the Conference.

Les Membres et les Membres Associés de la Commission peuvent proposer des modifications aux présents Statuts. Ces modifications sont examinées au cours d'une Conférence et les décisions, qui doivent être approuvées à la majorité des deux tiers (2/3) des Membres de la Commission sont incluses dans le compte rendu de la Conférence.

Article 14

a. The official languages of the Commission are those of the International Hydrographic Organization.

a. Les langues officielles de la Commission sont celles de l'Organisation Hydrographique Internationale.

b. The working language for each Conference (or Meeting) shall be established by general agreement and will be notified to the Members at the time the Conference (or Meeting) is convened.

b. La langue de travail de chaque Conférence (ou Réunion) est choisie d'un commun accord et indiquée aux Membres dans la convocation à la Conférence (ou à la Réunion).

Article 15

Any decision which, may be of interest to the International Hydrographic Organization as a whole, shall be brought to the attention of the International Hydrographic Bureau.

Toute décision qui peut intéresser l'ensemble des Etats-Membres de l'Organisation Hydrographique Internationale est portée à l'attention du Bureau Hydrographique International.

This fact shall be mentioned as part of the text of the decisions reached.

Ce fait sera mentionné dans une décision incluse dans l'ensemble des décisions.

ANNEXE E / ANNEX E
LISTE DES PARTICIPANTS ET COORDONNEES

N°	Pays	Nom / Prénom	Fonction	Institut	Contacts
1	Bénin	Lazare GNONLONFIN	Directeur Technique	Port autonome de Cotonou	Tel pro : 229 21 31 52 80 Port. : 229 95 86 60 54 Fax : 229 21 31 28 91 E-mail : lgnonlonfin@yahoo.fr
2	Bénin	Cossi Célestin NOUDOFININ	Chef du service hydrographique et topographique	Port autonome de Cotonou	Tel pro : 229 21 31 28 90 Port : 229 97 98 11 53 Fax : 229 21 31 28 91 E-mail : noudcelestin@yahoo.fr
3	Principauté de Monaco	Capitaine de vaisseau Hugo GORZIGLIA	Directeur de l'OHI	Bureau Hydrographique International	Tel pro : 377 93 10 81 00 Port : Fax : 377 93 10 81 40 E-mail : hgorziglia@ihb.mc
4	Principauté de Monaco	Ingénieur en chef Michel HUET	Professional assistant cartographer	Bureau Hydrographique International	Tel pro : 377 93 10 81 00 Port : Fax : 377 93 10 81 40 E-mail : mhuet@ihb.mc
5	Cameroun	Commandant Charles René KONTELIZO	Commandant du port	Direction générale du port de Douala	Tel pro : 237 342 13 33 Port : 237 606 20 01 Fax : 237 342 35 50/67 97 E-mail : crkontelizo@hotmail.com
6	Cameroun	J-C NKOMO NGBWA	Chef du département Travaux maritimes	Direction générale du port de Douala	Tel pro : Port : 237 950 98 98 Fax : 237 342 35 50/67 97 E-mail :
7	Côte d'Ivoire	Capitaine de vaisseau ALLA Kassi	Commandant en second	Marine nationale	Tel pro : 225 23 45 90 86 Port : 225 07 05 61 22
8	Côte d'Ivoire	Docteur Angora AMAN	Enseignant - Chercheur	Université de Cocody – UFR SSMT	Tel pro : Port : (225) 07 82 77 52 Fax : E-mail : aman_angora@hotmail.com

9	Côte d'Ivoire	Maître Richard DEGBUN N'CHO	Chef de la cellule hydrographique	Marine nationale	Tel pro : Port : 225 01 33 47 44 Fax : E-mail : degbun_richard@yahoo.fr
10	Espagne	Commander Juan AGUILAR CAVANILLAS	Technical Secretary	Instituto Hidrografico de la Marina	Tel pro : 34 956 59 94 16 Port : Fax : 34 956 25 54 98 E-mail : jaguilarc@fn.mde.es ihmesp@fn.mde.es
11	Espagne	Captain Fernando QUIROS CEBRIA	Directeur	Instituto Hidrografico de la Marina	Tel pro : 34 956 59 93 91 Port : Fax : 34 956 25 54 98 E-mail : ihmesp@fn.mde.es
12	France	Ingénieur général de l'armement Gilles BESSERO	Directeur	Service Hydrographique et Océanographique de la Marine	Tel pro : 33 2 98 14 96 22 Port : Fax : 33 2 98 22 05 91 E-mail : gilles.bessero@shom.fr
13	France	Ingénieur en chef des études et techniques d'armement Yves GUILLAM	Chef du bureau Etudes Générales	Service Hydrographique et Océanographique de la Marine	Tel pro : 33 1 53 66 97 80 Port : 33 6 76 05 99 06 Fax : 33 1 41 74 94 25 E-mail : guillam@shom.fr
14	France	Capitaine de vaisseau ® Dominique BAGGIO	Chargé de mission	Service Hydrographique et Océanographique de la Marine	Tel pro : 33 1 53 66 97 85 Port : Fax : 33 1 41 74 94 25 E-mail : baggio@shom.fr
15	France	Auguste B'AHEU	Service des affaires maritimes	Ambassade de France au Sénégal	Tel pro : 221 839 52 70 Port : 221 639 84 66 Fax : 221 839 52 76 E-mail : auguste.baheu@diplomatie.gouv.fr
16	Gambie	Captain Ethlred Nathaniel COKER	Director of Marine and Harbours Service / Harbour master	Gambia Ports Authority	Tel pro : 220 422 72 66 / 90 17 Port : Fax : 220 422 72 68 E-mail : konibagbe@yahoo.co.uk

17	Ghana	George OWUSU-ANSAH	Port hydrographic surveyor	Ghana Ports and Harbours Authority	Tel pro : 233 22 21 64 72 Port :233 20 811 50 52 Fax : E-mail : geowusah@yahoo.co.uk
18	Guinée	Souleymane BAH	Chef du service hydrographique	Port autonome de Conakry	Tel pro : 224 30 43 14 72 / poste 384 Port : 224 60 29 13 64 Fax : 224 30 41 26 04 / 25 95 E-mail : soulbha@yahoo.fr
19	Guinée-Bissau	Mario Musante DA SILVA	Directeur général de la Marine marchande	Administração dos portos da Guiné Bissau CX-P-693	Tel pro : Port : 245 665 21 52 / 720 39 38 Fax : 245 20 41 14 E-mail : capitaniabissau@yahoo.com
20	Guinée-Bissau	Fernando SAMBU	Assesseur technique	Administração dos portos da Guiné Bissau CX-P-693	Tel pro : 245 20 41 10 Port : 245 721 45 68 / 660 57 80 Fax : 245 20 41 14 E-mail :
21	Maroc	Capitaine de frégate Abderrahim NAJIH	Chef de la section Etude et Planification	Division Hydrographie et Cartographie – Inspection Marine Royale	Tel pro :212 22 28 40 29 Port : 212 64 17 33 05 Fax : 212 37 70 46 07 (inspection marine royale) E-mail : huodmam@yahoo.fr E-mail : dhcmarine@yahoo.fr
22	Mauritanie	Brahim KANE	Directeur de la Capitainerie	Port autonome de Nouakchott, Port de l'Amitié « PANPA »	Tel pro : 222 524 12 26 Port : 222 630 13 45 Fax : 22 525 16 15 E-mail : brahimyahyakane@yahoo.fr
23	Portugal	Vice-admiral José Augusto DE BRITO	Directeur général	Instituto Hidrografico (IHPT)	Tel pro : 351 210 943 011 Port : Fax : 351 210 943 298 E-mail : dirgeral@hifrografico.pt
24	Portugal	Capitaine de corvette Pedro Antunes DE ALMEIDA	Advisor to the Hydrographic Division Chief	Instituto Hidrografico (IHPT)	Tel pro : Port : Fax : E-mail :

					antunes.almeida@hidrografico.pt
25	Portugal	Docteur Teresa Laginha SANCHES	Advisor for External Relations	Instituto Hidrografico (IHPT)	Tel pro : 351 210 943 014 Port : 351 91 443 79 40 Fax : 351 210 943 298 E- mail : teresa.sanches@hidrografico.pt
26	Royaume-Uni	Jeffrey BRYANT	Head of international partnerning (Middle East and North Africa°	United Kingdom Hydrographic Office	Tel pro : 44 1823 337900 / Poste 3821 Port : 07768 152235 Fax : 44 1823 284077 E-mail : jeff.bryant@ukho.gov.uk
27	Royaume-Uni	Docteur Paul CANHAM	Account Manager (Middle East and North Africa)	United Kingdom Hydrographic Office	Tel pro : 44 1823 337900 / Poste 4183 Port : Fax : 44 1823 284077 E-mail : paul.canham@ukho.gov.uk
28	Royaume-Uni	Captain Michael BARRITT	Vice Chairman IHO Capacity Building Committee	United Kingdom Hydrographic Office	Tel pro : 44 1823 337900 / Poste 3135 Port : Fax : 44 1823 284077 E-mail : mike.baritt@ukho.gov.uk
29	Sénégal	Bara SADY	Directeur général	Port autonome de Dakar	Tel pro : 221 849 45 01 Port : 221 637 72 33 Fax : 221 823 36 06 E-mail : sady@portdakar.sn
30	Sénégal	Mamadou THIOUB	Chef de la Subdivision des Phares et Balises	Port autonome de Dakar	Tel pro : 221 822 05 56 Port : 221 569 55 74 Fax : 221 823 52 63 E-mail : mbaidythioub@yahoo.fr
32	Sénégal	Maurice NDIONE	Inspecteur Navigation Maritime	Oceanographic Office DMN	Tel pro : 221 821 36 43 Port : 221 635 85 09 Fax : 221 823 68 62 E-mail : mauricendione2@yahoo.fr
33	Sénégal	El Hadji NDIEGUENE	Chef Division Infrastructures	Port autonome de Dakar	Tel pro : 22184945 84 Port : 631 03 74 Fax :

					Email : elh4@hotmail.com
34	Sénégal	Abdoulaye DIA	Chef Service Hydro et Cartographie	Port autonome de Dakar – Phares et balises	Tel pro : 221 849 79 55 Port : 221 823 52 63 Fax : 221 823 52 63 E-mail : abdoulaye.dia@caramail.com
35	Sénégal	Pathé Y. THIOYE	Ingénieur chargé d'études et suivi des projets	Port autonome de Dakar	Tel pro : 221 849 79 57 Port : 221 555 50 35 Fax : 221 823 52 63 E-mail : pthioye@caramail.com
36	Sénégal	Commandant Mamadou THIAM	Chef de le Division Sécurité Maritime et Prévention de Pollution Maritime	Direction de la Marine Marchande	Tel pro : 221 821 36 43 Port : 221 611 43 56 Fax : 221 823 68 62 E-mail : sthiam@hotmail.com
37	Togo	Adoté BLIVI	Professeur à l'université de Lomé	Port autonome de Lomé – Capitainerie CGILE /UL	Tel pro : 228 221 68 17 / 222 48 65 Port : 228 905 39 14 Fax : 228 221 85 95 E-mail : cgileul@yahoo.fr adoblivi@hotmail.com
38	Togo	Komlan Padi DOH	Chef de la Division Pilotage	Port autonome de Lomé - Capitainerie	Tel pro : 228 227 47 42 poste 4568 Port : 228 938 17 01 Fax : E-mail :
39	Togo	K.Essonêya KABITCHADA	Directeur technique	Port autonome de Lomé - Capitainerie	Tel pro : 228 227 47 42 Port : 228 914 23 42 Fax : 228 227 26 27 Email : kabiesso2005@yahoo.fr
40	USA	Charles BAPTISTE	Fleet Survey Team Physical Scientist	Department of the Navy Fleet Survey Team	Tel pro : 1 228 688 46 84 Port : Fax : 1 228 688 5020
41	USA	Roger BEWING	Naval Oceanographic Office (NAVOCEANO) regional coordinator	Department of the Navy Naval Oceanographic Office	Tel pro : 39 081 568 36 34 Fax : 39 081 568 3635 E-mail : roger.bewig@eu.navy.mil

ANNEXE F / ANNEX F

**LISTE D'ABRÉVIATIONS
LIST OF ABBREVIATIONS**

	Français		English
AGPAOC :	Association des Gestions des Ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre	PMAWCA :	Port Management Association of West and Central Africa
AGPAEA	Association des Gestions des Ports de l'Afrique de l'Est et Australe	PMAESA :	Port Management Association of Eastern and Southern Africa
BHI :	Bureau Hydrographique International	IHB :	International Hydrographic Bureau
CBHSI :	Comité sur les Besoins Hydrographiques pour les Systèmes d'Informations	CHRIS :	Committee on Hydrographic Requirements for Information Systems
CHAto :	Commission Hydrographique de Atlantique Oriental	EAtCHC :	Eastern Atlantic Hydrographic Commission
CHARMER :	Coopération Hydrographique Africaine pour des Routes Maritimes Rénovées	CHARMER :	Cooperation in Hydrography for African Reliable Maritime Electronic Routes
		CSPCWG :	Chart Standardization and Paper Chart Working Group
CHMMN	Commission Hydrographique de la Méditerranée et de la Mer Noire	MBSHC :	Mediterranean and Black Seas Hydrographic Commission
CHR :	Commission Hydrographique Régionale	RHC :	Regional Hydrographique Commission
COI :	Commission Océanographique Intergouvernementale		
CSM :	Comité de la Sécurité Maritime (OMI)	MSC :	Maritime Safety Committee (IMO)
ENC :	« carte électronique »	ENC :	Electronic Navigational Chart
FIG :	Fédération Internationale des Géomètres		International Federation of Surveyors
		GLOSS :	Global Sea-Level Observing System
INMARSAT :	Organisation Internationale de Télécommunications Maritimes par Satellites	INMARSAT :	International Maritime Satellite organisation
NAVTEX :	Télégraphie à impression directe à bande étroite	NAVTEX :	Narrow band direct printing Telegraphic System
OHI :	Organisation Hydrographique Internationale	IHO :	International Hydrographic Organisation
OMAOC :	Organisation Maritime pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre	MOWCA :	Maritime Organisation of West and Central Africa
OMI :	Organisation Maritime Internationale	IMO :	International Maritime Organisation
RCC :	Centre de Coordination et de sauvetage	MSI :	Maritime Safety Informations

REDIOA :	Réseau d'Echanges de Données et d'Informations Océanographiques pour l'Afrique	ODINAFRICA :	Ocean Data and Information Network for Africa
RSM :	Renseignements sur la Sécurité Maritime	NAVAREA :	NAVigational warning AREA
SafetyNET :	Appel de Groupe Amélioré	SAR :	Search And Rescue
SAR :	Opération de recherche et de sauvetage	SDI :	Spatial Data Infrastructures
SECMAR :	Organisation SAR maritime	SWGPA :	Strategic Planning Working Group
SHOM :	Service Hydrographique et Océanographique de la Marine	UKHO :	the United Kingdom Hydrographic Office
SMDSM :	Système Mondial de Détresse et de Sécurité en Mer	GMDSS :	Global Maritime Distress and Safety System
SOLAS :	Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer	SOLAS :	Safety Of Life At Sea
		UNCLOS :	UN Convention on Law Of the Sea
		WAAT :	West Africa Action Team
		WEND :	Worldwide Electronic Navigational Chart Data Base
ZEE :	Zone Economique Exclusive	EEZ :	Exclusive Economic Zone

Liste de diffusion

Membres/Members

Espagne	
Captain Fernando QUIROS CEBRIA Directeur Instituto Hidrografico de la Marina Plaza San Severiano n° 3 11007 Cadiz	Tel pro : 34 956 59 93 91 E-mail : ihmesp@fn.mde.es
Commander Juan AGUILAR CAVANILLAS Technical secretary Instituto Hidrografico de la Marina Plaza San Severiano n° 3 11007 Cadiz	Tel pro : 34 956 59 94 16 Fax : 34 956 25 54 98 E-mail : jaguilarc@fn.mde.es E-mail : ihmesp@fn.mde.es
France	
Ingénieur général de l'armement Gilles BESSERO Directeur du Service Hydrographique et Océanographique de la Marine BP 8 29240 Brest Armées	Tel pro : 33 2 98 14 96 22 Fax : 33 2 98 22 05 91 E-mail : gilles.bessero@shom.fr
Ingénieur en chef des études et techniques d'armement Yves GUILLAM Service Hydrographique et Océanographique de la Marine Chef du bureau études générales BP 8 29240 Brest Armées	Tel pro : 33 1 53 66 97 80 Port : 33 6 76 05 99 06 Fax : 33 1 41 74 94 25 E-mail : yves.guillam@shom.fr
Monsieur le capitaine de vaisseau ® Dominique BAGGIO Service Hydrographique et Océanographique de la Marine Chargé de mission BP 8 29240 Brest Armées	Tel pro : 33 1 53 66 97 85 Fax : 33 1 41 74 94 25 E-mail : baggio@shom.fr
Etablissement principal du Service Hydrographique et Océanographique de la Marine (EPSHOM) Centre d'hydrographie BP 4	Tel pro : 33 2 98 22 15 51 Fax : 33 2 98 22 08 72

2940 Brest Armées	
Ingénieur en chef des études et techniques d'armement Jean-Luc DENIEL Directeur de la Mission Hydrographique de l'Atlantique (MHA) BP 61 29240 Brest Armées	Tel pro : 33 2 98 14 05 30 Fax : 33 2 98 14 05 32
Maroc	
Contre-amiral Mohammed BERRADA GOUZI Inspecteur de la Marine Royale 1 rue d'Ifni BP 1077 Rabat Principal	Fax : 212 37 70 46 07 E-mail : d.mabarek@menara.ma
Capitaine de vaisseau M'Hammed NABIL Chef de la Division Hydrographie et cartographie (DHC) de la Marine Royale 1ère Base Navale Boulevard Colonel Mohammed Essoussi Casablanca	Fax : 212 37 70 46 07 (inspection marine royale) E-mail : huodmam@yahoo.fr E-mail : dhcmarine@yahoo.fr
Capitaine de vaisseau Mohamed TAOUDI Chef de la division action de l'Etat en mer de la Marine Royale 1ère Base Navale Boulevard Colonel Mohammed Essoussi Casablanca	Tel : 212 37 70 47 90 Fax : 212 37 70 46 07 E-mail : taoudim@yahoo.fr
Nigéria	
Commander Moses CHUKWU Head of Hydrographic Services National Maritime Administration and Safety Agency (NMASA) Burma Road Apapa Lagos	E-mail : moseschukwu@yahoo.com Fax : 234 1 271 36 17
Mrs Mfon Ekong USORO Director general National Maritime Administration and Safety Agency (NMASA) Burma Road Apapa Lagos	Fax : 234 1 271 36 17

<p>Commodore Olatunbosun ODOMUSU Hydrographer of the Navy Nigerian Navy Hydrographic Office No. 5 Point Road Apapa Lagos</p>	<p>E-mail : nnho@linkserve.com E-mail : nnho_nnhydrographicoffice@yahoo.com E-mail : odumusu-bosunmike@yahoo.com Fax : 234 1 587 57 15</p>
<p>Captain AM MAIHA Nigerian Navy Hydrographic Office N° 5 Point Road Apapa Lagos</p>	<p>Fax : 234 1 587 57 15 E-mail : nnho_nnhydrographicoffice@yahoo.com</p>
<p>Monsieur Omejiofor HE Nigerian Ports Authority 26-28 Marina Lagos</p>	
Portugal	
<p>Vice-admiral José Augusto DE BRITO Directeur Général Instituto Hidrografico (IHPT) Rua das Trinas – 49 1249-093 Lisboa</p>	<p>Tel pro : 351 210 943 011 Fax : 351 210 943 298 E-mail : dirgeral@hidrografico.pt</p>
<p>Capitaine de corvette Pedro Antunes DE ALMEIDA Advisor to the Hydrographic Division Chief Instituto Hidrografico (IHPT) Rua das Trinas - 49 1249-093 Lisboa</p>	<p>E-mail : antunes.almeida@hidrografico.pt</p>
<p>Docteur Teresa Laginha SANCHES Advisor for External Relations Instituto Hidrografico (IHPT) Rua das Trinas – 49 1249-093 Lisboa</p>	<p>Tel pro : 351 210 943 014 Port : 351 91 443 79 40 Fax : 351 210 943 298 E-mail : teresa.sanches@hidrografico.pt</p>

Membres associés / Associate members

Bénin	
<p>Monsieur Christophe AGUESSY Directeur général</p>	<p>Tel pro : 229 21 31 52 80 Fax : 229 21 31 28 91</p>

Port autonome de Cotonou BP 927 Cotonou	E-mail : pac@leland.bj
Monsieur Lazare GNONLONFIN Directeur Technique Port autonome de Cotonou BP 927 Cotonou	Tel pro : 229 21 31 52 80 Port. : 229 95 86 60 54 Fax : 229 21 31 28 91 E-mail : lgnonlonfin@yahoo.fr
Monsieur Cossi Célestin NOUDOFININ Chef du service hydrographie et topographie Port autonome de Cotonou BP 927 Cotonou	Tel pro : 229 21 31 28 90 Port : 229 97 98 11 53 Fax : 229 21 31 28 91 E-mail : noudcelestin@yahoo.fr
Madame Rahanatou ANKI DOSSO Administrateur des Affaires maritimes Directrice de la marine marchande 01 BP 1234 Cotonou	Tel pro : 229 21 31 46 69 Fax : 229 21 31 58 45 E-mail : marimarc@intnet.bj
Cameroun	
Monsieur Jean-Marcel DAYAS MOUNOUME Directeur général Autorité Portuaire Nationale 900 avenue Winston Churchill BP 11538 Yaoundé	Fax : 237 223 73 14 E-mail : apn@camnet.cm
Monsieur Emmanuel Etoundi OYONO Directeur général du port de Douala BP 4020 Douala	Fax : 237 342 37 97 E-mail : portdouala@iccn2000.com
Commandant Charles René KONTELIZO Commandant du port Direction générale du port de Douala BP 4020 Douala	Tel pro : 237 342 13 33 Port : 237 606 20 01 Fax : 237 342 35 50/67 97 E-mail : crkontelizo@hotmail.com
Monsieur Jean-Claude NKOMO NGBWA Chef du département Travaux maritimes Port de Doula BP 4020 Douala	Port : 237 950 98 98 Fax : 237 342 35 50/67 97

Ingénieur G.C Jean GOULA Chef du service environnement maritime 900 avenue Winston Churchill Quartier Hippodrome BP 11538 Yaoundé	Tel pro : 237 343 55 44 Port : 237 980 35 69 Fax : 237 342 67 97 E-mail : jegoula@yahoo.fr
Cap-Vert	
Monsieur Zeferino CALAZANS FORTES Directeur Instituto marityimo e portuario – IMP P.O Box N°7 San Vicente	Tel pro : 238 232 44 92 Fax : 238 232 43 43 E-mail : dgmp@cvtelecom.cv
Monsieur Raul Jorge Vitoria SOULÉ Instituto marityimo e portuario – IMP P.O Box N°7 San Vicente	Tel pro : 238 232 43 42 Fax : 238 232 43 43 E-mail : raulsoule@imp.cv
République du Congo	
Monsieur Jean-Marie ANIELE Directeur général Port autonome de Pointe-Noire BP 711 Pointe-Noire	E-mail : papn@cg.celtelplus.com E-mail : papn2006@yahoo.fr Fax : 242 94 20 42
Monsieur Benoît NGUIMBI-MOULANGOU Directeur général adjoint Port autonome de Pointe-Noire BP 711 Pointe-Noire	Tel pro : 242 94 49 05 Fax : 242 94 20 42 E-mail : papn@cg.celtelplus.com
Côte d'Ivoire	
Monsieur Marcel GOSSIO Directeur Général Direction générale du port autonome d'Abidjan BP V 85 Abidjan	Tel : 225 24 08 66 / 24 23 71 Fax : 225 21 23 80 E-mail : dgpa@aviso.ci
Monsieur Noël TAILLY	Tel pro : 225 21 23 80 99 / 05 77 59 32

<p>Chef du service hydrographique Port autonome d'Abidjan BP V 85 Abidjan</p>	<p>Fax : 225 21 23 80 80 E-mail : kjulesal@yahoo.fr</p>
<p>Monsieur le chef d'état-major de la marine BP V 12 Abidjan</p>	<p>Fax : 225 23 45 79 02</p>
<p>Capitaine de vaisseau ALLA Kassi Commandant en second Marine nationale BP V 12 Abidjan</p>	<p>Tel pro : 225 23 45 90 86 Port : 225 01 33 47 44 Fax : 225 23 45 85 02 / 23 45 94 58</p>
<p>Maître N'Cho Richard DEGBUN Chef de la cellule hydrographique Marine nationale BP V 12 Abidjan</p>	<p>Tel pro : 225 23 45 43 25 / 79 68 Port : 225 01 33 47 44 E-mail : degbun_richard@yahoo.fr</p>
<p>Monsieur le capitaine de vaisseau Ahoba Jean Baptiste ADJE Sous-directeur des relations internationales Ministère de la défense BP V 12 Abidjan</p>	<p>E-mail : adje9@yahoo.com</p>
<p>Monsieur le capitaine de frégate CHECHE Chef du bureau « emploi opérations de la marine » BP V 12 Abidjan</p>	<p>Tel pro : 225 23 45 11 21 / 05 69 82 62 Fax : 225 23 45 82 99</p>
<p>Monsieur Sangaré SEYDOU Hydrographe, Marine nationale BP V 12 Abidjan</p>	<p>Tel pro : 225 23 45 11 21 ou 05 26 77 34 Fax : 225 23 45 82 99 E-mail : seysang@yahoo.fr</p>
Guinée	
<p>Monsieur Cheik Mohamed FOFANA Directeur national de la marine marchande BP 06 Conakry</p>	<p>E-mail : cfofana23@yahoo.fr Tel : 224 30 41 27 43 Fax : 224 30 41 35 77</p>

<p>Monsieur Mamadouba SYLLA Directeur général Port autonome de Conakry BP 805 Conakry</p>	<p>E-mail : mamadoubasylla@yahoo.fr Fax : 224 30 41 26 04</p>
<p>Monsieur Souleymane BAH Chef du Service hydrographique Port autonome de Conakry BP 805 Conakry</p>	<p>Tel pro : 224 30 43 14 72 / poste 384 Port : 224 60 29 13 64 / 25 95 Fax : 224 41 26 04 E-mail : soulbha@yahoo.fr</p>
Guinée-Bissau	
<p>Monsieur Mario Musante DA SILVA Director of marine and ports Administração dos portos da Guiné-Bissau Avenida 3 de Agosto, CP 693 Bissau</p>	<p>Port : 245 665 21 52 / 720 39 38 Fax : 245 20 41 14 E-mail : capitaniabissau@yahoo.com E-mail : marinhamercante@mail.gtelecom.gw</p>
<p>Monsieur Fernando SAMBU Assesseeur technique Administração dos portos da Guiné-Bissau Avenida 3 de Agosto, CP 693 Bissau</p>	<p>Tel pro : 245 20 41 10 Port : 245 721 45 68 / 660 57 80 Fax : 245 20 41 14</p>
<p>Commandant Pedro TIPOTE Commandante da Marinha mercante Administração dos portos da Guiné-Bissau Avenida 3 de Agosto, CP 693 Bissau</p>	<p>Tel pro : 245 204 124 / 204 110 / 204 121 Fax : 245 204 114 E-mail : ptipoteco@hotmail.com</p>
Mauritanie	
<p>Monsieur Cheikh OULD KHALED Directeur de la marine marchande BP 137 Nouakchott</p>	<p>Tel : 222 525 91 27 Fax : 222 525 11 71 E-mail : cheikh_khaled@yahoo.fr E-mail : dmm@mpem.mr</p>
<p>Monsieur le directeur de la marine nationale Ministère de la défense nationale Etat-major national Direction de la marine nationale BP 208 Nouakchott</p>	

<p>Monsieur Brahim KANE Directeur de la Capitainerie Port autonome de Nouakchott Port de l'Amitié « PANPA » BP 5103 Nouakchott</p>	<p>Tel pro : 222 524 12 26 Port : 222 630 13 45 Fax : 22 525 16 15 E-mail : brahimyahyakane@yahoo.fr</p>
Sénégal	
<p>Monsieur le ministre d'Etat, Ministre de l'économie maritime et des transports maritimes internationaux Djibo Leïty KA Building administratif BP 4050 Dakar</p>	<p>Tel : 221 849 70 00 Fax : 221 823 87 20</p>
<p>Monsieur Bara SADY Directeur Général Port Autonome de Dakar Boulevard de la Libération BP. 3195 Dakar</p>	<p>Tel pro : 221 849 45 01 Port : 221 637 72 33 Fax : 221 823 36 06 E-mail : sady@portdakar.sn</p>
<p>Monsieur Mamadou THIOUB Chef de la Subdivision des Phares et Balises Port Autonome de Dakar Boulevard de la Libération BP. 3195 Dakar</p>	<p>Tel pro : 221 822 05 56 Port : 221 569 55 74 Fax : 221 823 52 63 E-mail : mbaidythioub@yahoo.fr</p>
<p>Monsieur le capitaine de vaisseau SALL Chef d'état-major de la marine nationale BP 349 Dakar</p>	<p>Fax : 221 826 50 00 Email : cvotsall@yahoo.fr</p>
<p>Monsieur Abdoulaye DIA Chef Service Hydro et Cartographie Port Autonome de Dakar Boulevard de la Libération BP. 3195 Dakar</p>	<p>Tel pro : 221 849 79 55 Port : 221 823 52 63 Fax : 221 823 52 63 E-mail : abdoulaye.dia@caramail.com</p>
<p>Monsieur Pathé Y. THIOYE Ingénieur chargé d'études et suivi des projets Port Autonome de Dakar Boulevard de la Libération BP. 3195 Dakar</p>	<p>Tel pro : 221 849 79 57 Port : 221 555 50 35 Fax : 221 823 52 63 E-mail : pthioye@caramail.com</p>

<p>Monsieur Maurice NDIONE Inspecteur Navigation Maritime Oceanographic Office Direction de la Marine Marchande 12 avenue Faidherbe X Vincent BP 4032 Dakar</p>	<p>Tel pro : 221 821 36 43 Port : 221 635 85 09 Fax : 221 823 68 62 E-mail : mauricendione2@yahoo.fr</p>
<p>Commandant Mamadou THIAM Chef de le Division Sécurité Maritime et Prévention de Pollution Maritime Direction de la Marine Marchande 12 avenue Faidherbe X Vincent BP 4032 Dakar</p>	<p>Tel pro : 221 821 36 43 Port : 221 611 43 56 Fax : 221 823 68 62 E-mail : sthiam@hotmail.com</p>

Observateurs / Observers

République démocratique du Congo	
<p>Monsieur le conseiller maritime Théo YAMA-YAMA MUKWA Ministère des transports et des communications Direction de la marine et des voies navigables BP 6514 Kinshasa Ndolo</p>	<p>E-mail : ministranscoms@raga.net Fax : 243 15 26 06 24 Tel : 243 15 26 06 23</p>
<p>Monsieur Daniel KINGUDI KELEBI Administrateur délégué général Ministère des transports et communications 167 boulevard du 30 juin BP 13999 Kinshasa</p>	<p>Tel : 243 994 07 17 E-mail : daniel_kingudi@yahoo.fr</p>
<p>Monsieur Daniel LOTONGA KINGA Directeur de la marine et des voies navigables BP 6514 Kinshasa Ndolo</p>	<p>Tel pro : 243 30 662 / 30 712 E-mail : ministranscoms@raga.net</p>
Gabon	
<p>Monsieur Christian KOWETH-DEEMIN Conseiller du directeur général de la marine</p>	<p>Tel : 241 51 45 44 Fax : 241 76 48 33</p>

<p>marchande Direction générale de la marine marchande BP 803 Libreville</p>	
<p>Monsieur Jean-Pierre OYIBA Directeur général Office des ports et des rades du Gabon BP 1051 Libreville Gabon</p>	<p>Tel : 241 70 17 98 / 70 17 59 Fax : 241 70 07 45</p>
Gambie	
<p>Captain Ethelred Nat COKER The harbour master Gambia ports authorities (PAG) Wellington Street PO Bow 617 Banjul</p>	<p>Tel pro : 220 422 72 66 / 90 17 Fax : 220 422 72 68 E-mail : info@gamport.gm E-mail : konibagbe@yahoo.co.uk</p>
Ghana	
<p>Monsieur Ben OWUSU-MENSAH Director general Ghana ports and harbours authority PO Box 150 Tema</p>	<p>Fax : 233 22 20 28 12 E-mail : bowusu-mensah@ghanaports.net E-mail : dg@ghanaports.net E-mail : headquarters@ghanaports.net</p>
<p>Monsieur George OWUSU-ANSAH Port hydrographic surveyor Ghana ports and harbours authority PO Box 150 Tema</p>	<p>Tel pro : 233 22 21 64 72 Port : 233 20 811 50 52 Fax : 233 22 20 28 12 E-mail : geowusah@yahoo.co.uk</p>
Guinée Equatoriale	
<p>Monsieur Alberto NGUEMA LIMA Directeur général des ports Administrations des ports de Guinée équatoriale (APGE) BP 536 C/Rey Bongo n°2 Malabo</p>	<p>E-mail : alberto_nguema@yahoo.es Tel / fax : 240 09 11 84</p>
<p>Monsieur Fernando BIAHUTE MATEU</p>	<p>Tel : 240 25 97 63</p>

<p>Chef des services techniques de signalisation maritime du Port de Malabo Administracion de puertos BP 536 Puerto de Malabo Malabo</p>	<p>Fax : 240 08 09 06 E-mail : ferbiahute@yahoo.es</p>
<p>Colonel Gérard SORIANO Conseiller de coopération militaire et de défense Ambassade de France Carretera del Aerepuerto BP 326 Malabo</p>	<p>Tel / fax : 240 09 39 11 E-mail : gerard.soriano@diplomatie.gouv.fr</p>
Libéria	
<p>Monsieur Thomas F.YOLAIN Director of Liberian cartographic services (LCS) Ministry of lands, mines and energy PO Box 10-9024 1000 Monrovia 10</p>	<p>Tel : 231 227 490 Fax : 231 226 281</p>
Sao Tomé e Principe	
<p>Serviços de Marinha Capitania dos portos 12 avenida de Julho Sao Tome</p>	
Sierra Leone	
<p>Captain Richard Remmie SAWYERR General manager Sierra Leone Ports authority PMB 386 Cline Town Freetown</p>	<p>Tel pro : 232 22 220 537 Fax : 232 22 226 443 E-mail : sierraleoneports@yahoo.com</p>
<p>Mr. Philip LUKULEY Sierra Leone maritime administration PO Box 313 Maritime house Government Wharf Ferry Terminal Freetown</p>	<p>Fax : 232 22 22 22 15 E-mail : slma@sierratel.sl</p>
Togo	
<p>CV Fogan Kodjo ADEGNON Directeur général</p>	<p>Tel : 228 227 0878 Fax : 228 227 0818</p>

Port autonome de Lomé – Capitainerie BP 1225 Lomé	E-mail : kadegnon@hotmail.com
Monsieur K.Essonêya KABITCHADA Directeur technique Port autonome de Lomé – Capitainerie BP 1225 Lomé	Tel pro : 228 227 47 42 Port : 228 914 23 42 Fax : 228 227 26 27 Email : kabiesso2005@yahoo.fr
Monsieur Adoté BLIVI Professeur à l'université de Lomé Port autonome de Lomé – Capitainerie CGILE /UL BP 1225 Lomé	Tel pro : 228 221 68 17 / 222 48 65 Port : 228 905 39 14 Fax : 228 221 85 95 E-mail : cgileul@yahoo.fr E-mail : adoblivi@hotmail.com

Autres observateurs / other observers

Sénégal	
Ambassade de France au Sénégal Monsieur le conseiller maritime Auguste B'AHEU Service des affaires maritimes 1 rue El Hadj Amadou Assane N'Doye BP 4022 Dakar	Tel pro : 221 839 52 70 Port : 221 639 84 66 Fax : 221 839 52 76 E-mail : auguste.baheu@diplomatie.gouv.fr
BHI	
Capitaine de vaisseau Hugo GORZIGLIA Directeur Bureau Hydrographique International 4 quai Antoine 1 ^{er} BP 445 MC 98011 Monaco Cedex Principauté de Monaco	Tel pro : 377 93 10 81 00 Fax : 377 93 10 81 40 E-mail : hgorziglia@ihb.mc
Ingénieur en chef Michel HUET Professional assistant cartographer Bureau Hydrographique International 4 quai Antoine 1 ^{er} BP 445 MC 98011 Monaco Cedex Principauté de Monaco	Tel pro : 377 93 10 81 00 Fax : 377 93 10 81 40 E-mail : mhuet@ihb.mc
USA	

<p>Director Hydrographic Cooperation Programm US Naval oceanographic office 1020 Balch Boulevard Stennis space center Mississippi, 39529-5005</p>	
<p>Monsieur Charles BAPTISTE Fleet Survey Team Physical Scientist Department of the Navy Fleet Survey Team 1110 Balch boulevard Stennis space center MS 39522-5001</p>	<p>Tel pro : 1 228 688 46 84 Fax : 1 228 688 5020 E-mail : charles.baptiste@navy.mil</p>
<p>Monsieur Roger BEWIG Naval Oceanographic Office (NAVOCEANO) regional coordinator Department of the Navy Naval Oceanographic Office Department of the Navy Fleet Survey Team 1110 Balch boulevard Stennis space center MS 39522-5001</p>	<p>Tel pro : 39 081 568 36 34 Port : 39 347 910 26 73 Fax : 39 081 568 36 35 E-mail : roger.bewig@eu.navy.mil</p>
Royaume-Uni	
<p>Mr Mike ROBINSON Chief Executive United Kingdom Hydrographic Office (UKHO) Admiralty way Taunton Sommerset TAI 2DN</p>	<p>E-mail : mike.robinson@ukho.gov.uk</p>
<p>Captain Mike BARRITT Special adviser to HIR United Kingdom Hydrographic Office (UKHO) Admiralty way Taunton Sommerset TA1 2DN</p>	<p>Tel pro : 44 1823 337900 / Poste 3135 Fax : 44 1823 284077 E-mail : mike.baritt@ukho.gov.uk</p>
<p>Jeffrey BRYANT Head of international partnering (Middle East and North Africa) United Kingdom Hydrographic Office (UKHO) Admiralty way Taunton Sommerset TA1 2DN</p>	<p>Tel pro : 44 1823 337900 / Poste 3821 Port : 07768 152235 Fax : 44 1823 284077 E-mail : jeff.bryant@ukho.gov.uk</p>

COI / UNESCO	
<p>Monsieur Dimitri TRAVIN Secrétaire général COI / UNESCO 1 rue Miollis 75015 PARIS</p>	<p>Tel : 33 1 45 68 40 44 Fax : 33 1 45 68 58 12 E-mail : d.travin@unesco.org</p>
<p>Monsieur Thorkild AARUP Ph. D COI / UNESCO 1 rue Miollis 75015 PARIS</p>	<p>E-mail : t.aarup@unesco.org</p>
<p>Docteur Angora AMAN Enseignant – Chercheur Université de Cocody – UFR SSMT 22 BP 582 Abidjan</p>	<p>Tel pro : 225 22 47 57 28 Port : 225 07 82 77 52 E-mail : aman_angora@hotmail.com</p>
AIMS	
<p>Monsieur le secrétaire général Association internationale de signalisation maritime 20 ter rue Schnapper 78100 Saint Germain en Laye</p>	<p>Tel : 33 1 34 51 70 01 Fax : 33 1 34 51 82 05 E-mail : iala-aism@wanadoo.fr</p>
AGAPAOC	
<p>Mrs Mireille Francine Backo Association de Gestion des Ports de l’Afrique de l’Ouest et du Centre Secrétaire général 20 Park Lane, PO Box 1113 Apapa Lagos Nigéria</p>	<p>E-mail : mbacko@yahoo.com E-mail : secgen@pmawca-agpaoc.com E-mail : pmawca_agpaoc@yahoo.com Fax : 234 15 87 12 78</p>
OMAOC	
<p>Monsieur le secrétaire général Organisation Maritime de l’Afrique de l’Ouest et du Centre (OMAOC) BP V 257 Abidjan Côte d’Ivoire</p>	<p>E-mail : mowca@africaonline.co.ci Fax : 225 20 21 31 93</p>
IMO / Ghana	
<p>Monsieur Georgina TACKIE IMO regional co-coordinator UNDP Office</p>	<p>Tel : 233 21 78 27 25 Fax : 233 21 78 27 24 E-mail : gtackie@imo.org</p>

PO Box 1423 Accra	
OMI / Côte d'Ivoire	
Monsieur Honorat ATOUMOU-HOBA Coordinateur régional OMI Cité administrative tour A 1 ^{er} étage 20 – BP 45 Abidjan	Tel : 225 20 30 31 15 Fax : 225 20 30 31 19 E-mail : honorathoba@imo.org



<p>Coordinateur NAVAREA II coord.navarea2@shom.fr Tel : + 33 2 98 22 16 67 Fax : + 33 2 98 22 14 32 EPSHOM, 13 rue du Chatellier BP 30316 29603 Brest cedex , France</p>	<p>Bureau Hydrographique International 4 quai Antoine 1^{er} BP 445, MC 98011 Monaco cedex Principauté de Monaco info@ihb.shom.fr Fax : + 377 93 10 81 40 www.iho.shom.fr</p>
<p>SERVICE HYDROGRAPHIQUE ET OCEANOGRAPHIQUE DE LA MARINE BP 8, 29240 Brest Armées, France Fax : + 33 2 98 22 05 91 www.shom.fr</p>	<p>UNITED KINGDOM HYDROGRAPHIC OFFICE Admiralty Way, Taunton Somerset TA1 2DN, Great Britain Fax : + 44 1823 284077 www.ukho.gov.uk</p>
<p>INSTITUTO HIDROGRAFICO (IHPT) Rua das Trinas - 49 1249-093 Lisboa, Portugal hidrografia@hidrografico.pt Fax : + 351 21 094 3299 www.hidrografico.pt</p>	<p>INSTITUTO HIDROGRAFICO DE LA MARINA Plaza San Severiano n°3 11007 Cadiz, Espagne ihmesp@fn.mde.es Fax : + 34 956 258 548 www.armada.mde.es/ihm</p>

